

Rapport de gestion
CORPORATION FIERA CAPITAL

Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2015



FIERACAPITAL

Table des matières

Mode de présentation	1
Déclarations prospectives.....	2
Vue d'ensemble de la Société	3
Événements importants	3
Vue d'ensemble des marchés et de la conjoncture économique.....	6
Sommaire du rendement du portefeuille	8
Principales tendances	9
Points saillants du trimestre clos le 31 décembre 2015.....	11
Sommaire des résultats trimestriels	14
Résultats d'exploitation et performance globale.....	17
Sommaire des résultats trimestriels	34
Situation de trésorerie et sources de financement.....	39
Contrôles et procédures.....	48
Instruments financiers	48
Gestion du capital	52
Jugements comptables significatifs et incertitudes relatives aux estimations.....	52
Nouvelles méthodes comptables.....	52
Mesures non conformes aux IFRS	55
Risques liés aux activités	56

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Le présent rapport de gestion, daté du 16 mars 2016, contient une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de Corporation Fiera Capital (« la Société » ou « Fiera Capital ») pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

Les états financiers consolidés audités comprennent les comptes de Corporation Fiera Capital et de ses filiales entièrement détenues, Fonds Fiera Capital inc. (« FFCI »), qui est inscrite auprès de diverses commissions des valeurs mobilières provinciales à titre de courtier de fonds communs de placement et membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds communs de placement, Fiera US Holding Inc. (qui détient Bel Air Investment Advisors LLC, Bel Air Management LLC, Bel Air Securities LLC et Fiera Capital Inc. (anciennement Wilkinson O'Grady & Co. Inc.)), Fiera Quantum GP Inc. et 9276-5072 Québec Inc. (qui, collectivement, détiennent une participation de 55 % donnant le contrôle dans Société en commandite Fiera Quantum, qui détient FQ ABCP GP Inc. et FQ GenPar LLC) et 8645230 Canada Inc. (qui détient Gestion Fiera Capital S.a.r.l.). Tous les soldes et transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

La Société exerce un contrôle conjoint sur Axiom Infrastructure Inc. (« Axiom ») (auparavant, Fiera Axiom Infrastructure Inc.), entité spécialisée en investissement dans les infrastructures, et sur Fiera Immobilier Limitée (« Fiera Immobilier »), entité spécialisée en investissement immobilier. Les résultats financiers des participations de la Société dans ses coentreprises sont intégrés aux résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence.

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens. Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis. Certaines données comparatives ont été reclassées pour être conformes avec la présentation de la période à l'étude.

MODE DE PRÉSENTATION

La Société dresse ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les méthodes comptables appliquées dans les états financiers consolidés de la Société reposent sur les IFRS publiées et en vigueur au 31 décembre 2015.

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS amène la direction à faire emploi de certaines estimations comptables critiques et à exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines demandant le plus de jugement ou posant le plus de complexité ainsi que les domaines où les hypothèses et les estimations sont fondamentales à l'établissement des états financiers consolidés figurent à la note 3 des états financiers consolidés audités.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour 2015, qui décrivent les méthodes comptables ayant servi à leur établissement.

La Société présente le résultat ajusté avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ajusté »), le résultat net ajusté et le résultat en trésorerie comme principaux indicateurs de performance non conformes aux IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS sont définies à la page 55.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que particuliers, ainsi que le risque que les prévisions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société ne garantit donc pas que ses déclarations prospectives se réaliseront et elle conseille aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment, puisque les résultats et faits réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions qui y sont exprimées en raison d'importants facteurs dont bon nombre sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs comprennent, notamment, la capacité de Fiera Capital de maintenir sa clientèle existante et d'attirer de nouveaux clients, le rendement de ses placements, sa dépendance vis-à-vis de grands clients, sa capacité de recruter du personnel clé et de le conserver, sa capacité de réussir l'intégration des entreprises dont elle fait l'acquisition, la concurrence dans son secteur d'activité, sa capacité de gérer les conflits d'intérêts, la conjoncture économique défavorable au Canada et dans le reste du monde (notamment par suite de replis des marchés des capitaux), les fluctuations des taux d'intérêt et cours du change, les sanctions imposées par les autorités de réglementation ou le tort pouvant être fait à sa réputation par suite d'erreurs ou de l'inconduite de membres de son personnel, les risques liés aux questions réglementaires et aux litiges et la capacité de Fiera Capital de gérer ces risques, le manquement par des tiers à leurs obligations vis-à-vis de Fiera Capital et de ses sociétés affiliées, les actes de la nature et autres cas de force majeure, l'évolution des lois et règlements au Canada et ailleurs, notamment en matière de fiscalité, l'incidence et les conséquences de l'endettement de Fiera Capital, la dilution éventuelle du capital social et les autres facteurs décrits sous la rubrique *Facteurs de risque* du présent rapport de gestion ou dans d'autres documents déposés périodiquement par la Société auprès des autorités compétentes en valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives sont faites en date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage nullement à les actualiser ou à les réviser à la lumière de nouveaux événements ou circonstances, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Corporation Fiera Capital a été constituée en tant que Fry Investment Management Limitée en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est une entreprise nord-américaine de gestion de placements qui propose une gamme complète de solutions de placement traditionnelles et non traditionnelles, y compris une profonde expertise en répartition d'actifs. La Société offre des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs au détail. Aux États-Unis, les services de conseils en placement sont offerts par des membres américains du groupe de Fiera Capital, qui sont des conseillers en placement inscrits auprès de la US Securities and Exchange Commission (« SEC »). Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

L'exercice 2015 a été marqué par une forte croissance interne, surtout dans le secteur des Marchés institutionnels aux États-Unis, alors que la Société continue de diversifier et de renforcer sa plateforme d'affaires dans l'optique de se positionner en tant que gestionnaire d'actifs de premier ordre en Amérique du Nord.

Acquisition de Samson aux États-Unis

Le 30 octobre 2015, la Société a conclu l'acquisition annoncée de Samson Capital Advisors LLC, importante société de gestion de placements à revenu fixe américaine située à New York. Le total des actifs sous gestion de la Société se chiffrait à 101,4 milliards de dollars au 31 décembre 2015 du fait de cette acquisition.

Le regroupement de Samson, de Wilkinson O'Grady et des activités institutionnelles américaines forme la pierre angulaire de la plateforme de gestion d'actifs de la Société aux États-Unis. Cette filiale entièrement détenue est le fondement des stratégies exclusives de la Société dans les secteurs des Marchés institutionnels et de la gestion privée.

Produits structurés

- Au cours du premier trimestre de 2015, la Société a conclu avec succès le premier appel public à l'épargne du Fonds d'obligations d'infrastructures de qualité supérieure coté à la Bourse de Toronto, qui se composait essentiellement de titres à revenu fixe de la catégorie investissement dont les émetteurs détiennent, exploitent ou mettent en valeur des infrastructures aux États-Unis. Le Fonds a émis 6,5 millions de parts, à 10 \$ la part, pour un produit brut de 65 millions de dollars.
- Au cours du deuxième trimestre de 2015, la Société a conclu avec succès le premier appel public à l'épargne de son Fonds de revenu et de croissance d'actifs immobiliers, coté à la Bourse de Toronto. Ce fonds, qui a été créé en vue d'investir activement dans l'ensemble de la structure du capital d'émetteurs liés à des actifs réels mondiaux, a permis de lever un produit brut total de plus de 53 millions de dollars.
- Le 23 juin 2015, la Société a déposé un prospectus définitif en vue du premier appel public à l'épargne de sa Fiducie d'actions privilégiées canadiennes, cotée à la Bourse de Toronto. Cette fiducie a été créée en vue d'investir dans un portefeuille géré activement formé essentiellement d'actions privilégiées canadiennes. La transaction, qui s'est conclue le 2 juillet 2015, soit après la clôture du trimestre à l'étude, a permis de lever un produit brut total de plus de 90 millions de dollars.

Nouveaux mandats et partenariats de sous-conseil

Le 9 novembre 2015, Fiera Capital et Nissay Asset Management, soit la branche de placements de la société mondiale d'assurance Nippon Life, ont annoncé la conclusion d'un partenariat de sous-conseil, élargissant ainsi la capacité de distribution de Fiera Capital sur le marché japonais des régimes de retraite et, de manière plus générale, dans la région Asie-Pacifique. Le partenariat entrera en vigueur lors du lancement d'un instrument de placement à l'étranger proposant une stratégie fondée sur des actions mondiales hors Japon de positions acheteur seulement.

La Société a obtenu un nouveau mandat de sous-conseil auprès d'un important gestionnaire d'actifs européen, qui devrait commencer au début de 2016. Ce mandat servira de rampe de lancement en vue de la croissance future de la Société sur le marché européen. Au cours du quatrième trimestre de 2015, la Société a également remporté un nouveau mandat visant des actions mondiales de 770 millions de dollars US auprès de l'une des plus importantes sociétés de services financiers au monde.

Finalement, la Société a obtenu deux nouvelles cotes favorables accordées par des consultants mondiaux de premier ordre, ce qui porte le total d'approbations de consultants à huit.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 15 octobre 2015, Fiera Capital a annoncé qu'elle avait reçu l'autorisation de la Bourse de Toronto de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) d'une période de 12 mois. Aux termes de cette OPRCNA, la Société peut racheter jusqu'à 3 509 288 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, soit environ 10 % des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne détenues par le public au 31 décembre 2015. L'OPRCNA donnera à la Société la souplesse nécessaire pour racheter des actions, de temps à autre, lorsqu'elle le jugera indiqué.

Reconnaissance dans le secteur

En 2015, le succès continu et la solide performance de Fiera Capital se sont traduits par de nombreuses reconnaissances et distinctions au sein du secteur.

Jean-Guy Desjardins, président du conseil d'administration et chef de la direction, a remporté le Award for Professional Excellence, plus haute et plus prestigieuse distinction remise par le CFA Institute. Il s'ajoute ainsi à la liste d'anciens récipiendaires se composant de Warren Buffett, de John Bogle, de Sir John Marks Templeton, de Peter Bernstein et de seulement neuf autres personnes au cours des 24 dernières années à avoir gagné ce prix.

Jean-Guy Desjardins, président du conseil d'administration et chef de la direction, et Sylvain Brosseau, président et chef de l'exploitation, se sont encore classés dans le Top 25 du secteur des finances au Québec de la revue *Finance et investissement*, publication de langue française canadienne destinée aux professionnels de la finance.

La Société a été choisie comme gestionnaire d'actions mondiales de l'année lors de la remise des Professional Pensions Investment Awards 2015, au Royaume-Uni, commandités par Aon Hewitt. L'équipe des actions mondiales de Fiera Capital s'est distinguée par sa performance sur les périodes d'un an et trois ans, ainsi que pour la croissance de son actif sous gestion pendant l'exercice clos le 30 juin 2015.

Le Fonds d'actions mondiales de Fiera Capital a reçu la cote annuelle FundGrade A+ de Fundata pour 2015. Cette cote est une notation objective fondée sur la performance ajustée au risque, en fonction de normes reconnues par le secteur canadien des fonds communs de placement. Le Fonds d'actions mondiales de Fiera Capital reçoit la cote FundGrade A+ de Fundata pour une troisième année d'affilée.

Augmentation du dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne et par action de catégorie B avec droit de vote spécial de Fiera Capital, à payer le 26 avril 2016 aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture des bureaux, le 29 mars 2016.

Il s'agit d'une hausse de 7 % et de la deuxième augmentation du dividende au cours des douze derniers mois.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 15 janvier 2016, la Société a annoncé qu'elle avait mené à terme la vente annoncée précédemment à Axiom de sa participation dans celle-ci. Afin de continuer à offrir à ses clients une exposition à cette catégorie d'actifs, Fiera Capital est en voie d'établir une nouvelle plateforme exclusive pour les placements en infrastructures.

Le 29 février 2016, la Société a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue Fiera US Holding Inc., d'Apex Capital Management, important gestionnaire d'actions de croissance américain dont les actifs sous gestion s'élevaient à environ 9.7 milliards de dollars au 31 décembre 2015. Cette transaction permettra à Fiera Capital de plus que doubler sa présence dans le marché des services aux investisseurs institutionnels et le marché des services de sous-conseils aux investisseurs individuels aux États-Unis et fera croître le total des actifs sous gestion à plus de 111 milliards de dollars. Cette transaction comporte d'ailleurs des avantages financiers immédiats intéressants : elle devrait en effet se traduire par un accroissement de 10% à 15% du résultat net par action ajusté d'ici le premier anniversaire de la clôture.

VUE D'ENSEMBLE DES MARCHÉS ET DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les marchés des titres à revenu fixe en Amérique du Nord ont connu des résultats quelque peu mitigés au quatrième trimestre, en raison du choc entre les pressions désinflationnistes découlant de la débâcle continue des prix des marchandises et les perspectives de croissance plus favorables aux États-Unis, ce qui a favorisé un relèvement des taux des fonds fédéraux après plusieurs années à des niveaux planchers. Dans un tel contexte divergent, les marchés des titres à revenu fixe canadiens ont affiché des résultats positifs, les rendements des obligations reculant tout au long de la courbe en réaction à l'effondrement soudain des prix du pétrole. Ce qui est inhabituel, en revanche, ce sont les résultats négatifs enregistrés par les marchés des titres à revenu fixe des États-Unis, les rendements des obligations ayant progressé tout au long de la courbe parallèlement à la reprise de plus en plus solide et aux perspectives de hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

Vers la fin du trimestre, les marchés boursiers mondiaux ont repris une certaine vitesse et ont affiché des résultats positifs pour le trimestre clos le 31 décembre 2015. Sur le plan régional, le rendement a été quelque peu mitigé. Encore une fois, les marchés boursiers des États-Unis ont mené le bal, montant en flèche grâce à des résultats économiques résilients et au fur et à mesure que les investisseurs se sont sentis plus à l'aise avec le potentiel de hausse des taux d'intérêt aux États-Unis. Les marchés boursiers internationaux ont eux aussi affiché quelques résultats respectables, puisque les mesures de relance actuelles des banques centrales à l'étranger ont révélé des signes encourageants de perspectives de croissance tant en Europe qu'au Japon. Pendant ce temps, les actions des marchés émergents ont connu une volatilité soutenue, les investisseurs étant aux prises avec les perspectives de hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et la vigueur correspondante du dollar américain, qui était en contradiction avec de nouvelles preuves de stabilisation de la croissance découlant des politiques monétaires et budgétaires incitatives de la Banque populaire de Chine. Finalement, le marché boursier canadien, qui s'appuie sur les ressources, a été à la traîne et a enregistré un recul, en raison de la chute précipitée des prix des marchandises au cours du quatrième trimestre.

Au cours du quatrième trimestre, la vigueur du dollar américain a fait la manchette en raison du rendement constamment supérieur de l'économie des États-Unis et des attentes des investisseurs à l'égard d'une hausse de taux des fonds fédéraux, politique qui est tout à l'opposé de celle des autres principales banques centrales, qui ont adopté des politiques d'assouplissement (Banque centrale européenne / Banque du Japon) ou qui maintiennent fermement le statu quo (Banque de Chine). En parallèle, les marchés des marchandises ont généralement reculé au quatrième trimestre, la situation étant aggravée par la vigueur récente du dollar américain. Les prix du pétrole ont affiché le plus grand déclin, car peu de signes portent à croire que le surplus de l'offre mondiale tire à sa fin, ce qui a entraîné les prix en deçà de la barre des 40 \$. Les prix de l'or ont aussi fléchi, également en raison de la vigueur persistante du dollar américain, qui a été soutenue par les perspectives de hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a réduit le pouvoir d'attraction du lingot d'or. Finalement, les prix du cuivre ont régressé du fait de la faiblesse constante en Chine, l'un des principaux acheteurs de métaux industriels comme le cuivre, ce qui remet en question l'incidence éventuelle sur la demande pour le métal rouge.

Les États-Unis continuent de profiter d'une croissance autosuffisante. Elle n'est cependant pas à l'abri des vents contraires qui soufflent actuellement sur l'économie mondiale. D'une part, la situation du consommateur demeure remarquable en raison de la forte création d'emplois, de la progression des salaires et des économies réalisées sur les prix de l'essence, qui ont soutenu les ventes au détail et le marché de l'habitation. D'autre part, toutefois, le secteur commercial et le secteur manufacturier continuent de souffrir de la vigueur de dollar américain et de la faiblesse de la demande étrangère. Heureusement, les exportations ne représentent qu'une petite partie (13 %) de l'ensemble de l'économie américaine et toute faiblesse à court terme devrait être amortie par la résilience soutenue de la demande intérieure aux États-Unis (70 %). Conformément aux attentes, la Réserve fédérale a relevé ses taux d'un quart de point lors de sa réunion de décembre 2015, confirmant sa confiance en la viabilité et la durabilité de la reprise aux États-

Unis, tout en mettant comme d'habitude l'accent sur la normalisation graduelle et prudente des taux d'intérêt afin de ne pas contrecarrer la progression économique en cours dans le pays.

Après le rebond enregistré au troisième trimestre, l'économie canadienne a connu un passage à vide au quatrième trimestre à la suite des pressions à la baisse implacables sur les prix de l'énergie et de certains résultats économiques décevants. Toutefois, bien que le contexte de faible prix du pétrole s'avère difficile pour le Canada, l'incidence devrait s'atténuer peu à peu au fur et à mesure que l'économie s'appuiera davantage sur la faiblesse du huard et sur une reprise de l'économie des États-Unis pour générer de la croissance. Malgré le récent ralentissement, la Banque du Canada semble à l'aise avec le statu quo, attendant patiemment que les répercussions des baisses antérieures des taux d'intérêt, de la faiblesse du dollar canadien et de la plus grande demande américaine fassent redémarrer l'économie, permettant la transition fort attendue vers une croissance axée sur les exportations.

Pendant ce temps, les économies internationales continuent de prospérer grâce à l'abondance de liquidités provenant des banques centrales à l'étranger. En Europe, la reprise économique est bien amorcée à la faveur des trois éléments suivants : les bas taux d'intérêt, la faiblesse de l'euro, les prix peu élevés de l'essence. Parallèlement, la faiblesse persistante de l'inflation a incité la Banque centrale européenne à assouplir davantage sa politique monétaire lors de sa réunion de décembre 2015, ce qui a donné un coup de pouce additionnel à la croissance. Dans l'intervalle, l'économie japonaise a esquivé une récession technique au troisième trimestre et continue de dépasser les attentes sur le plan économique. Par conséquent, la Banque du Japon a été plutôt réticente à l'idée d'élargir son programme s'assouplissement quantitatif, mais elle a réitéré sa volonté d'agir au besoin, s'engageant, pour l'essentiel, à fournir un filet de sécurité à l'économie japonaise.

Finalement, en Chine, nous apercevons des signes timides confirmant que les récentes baisses de taux d'intérêt et hausses des dépenses gouvernementales contribuent à stabiliser la croissance. Les derniers résultats économiques ont montré de nouveaux signes d'atteinte d'un niveau plancher, la production industrielle et les placements en titres à revenu fixe dépassant tous deux les attentes, tandis que les ventes au détail ont affiché leurs meilleurs chiffres en 2015. Bien que le secteur manufacturier demeure en mode réductionniste, les secteurs axés sur les services se portent beaucoup mieux, ce qui s'harmonise avec le souhait des autorités de préparer un atterrissage en douceur pour l'économie chinoise, alors qu'elle est en pleine mutation vers une croissance plus viable basée sur la consommation plutôt que sur les exportations et les dépenses d'investissement. Ainsi, les craintes d'un atterrissage brutal se sont, à notre avis, amenuisées en Chine.

SOMMAIRE DU RENDEMENT DU PORTEFEUILLE

Taux de rendement annualisés

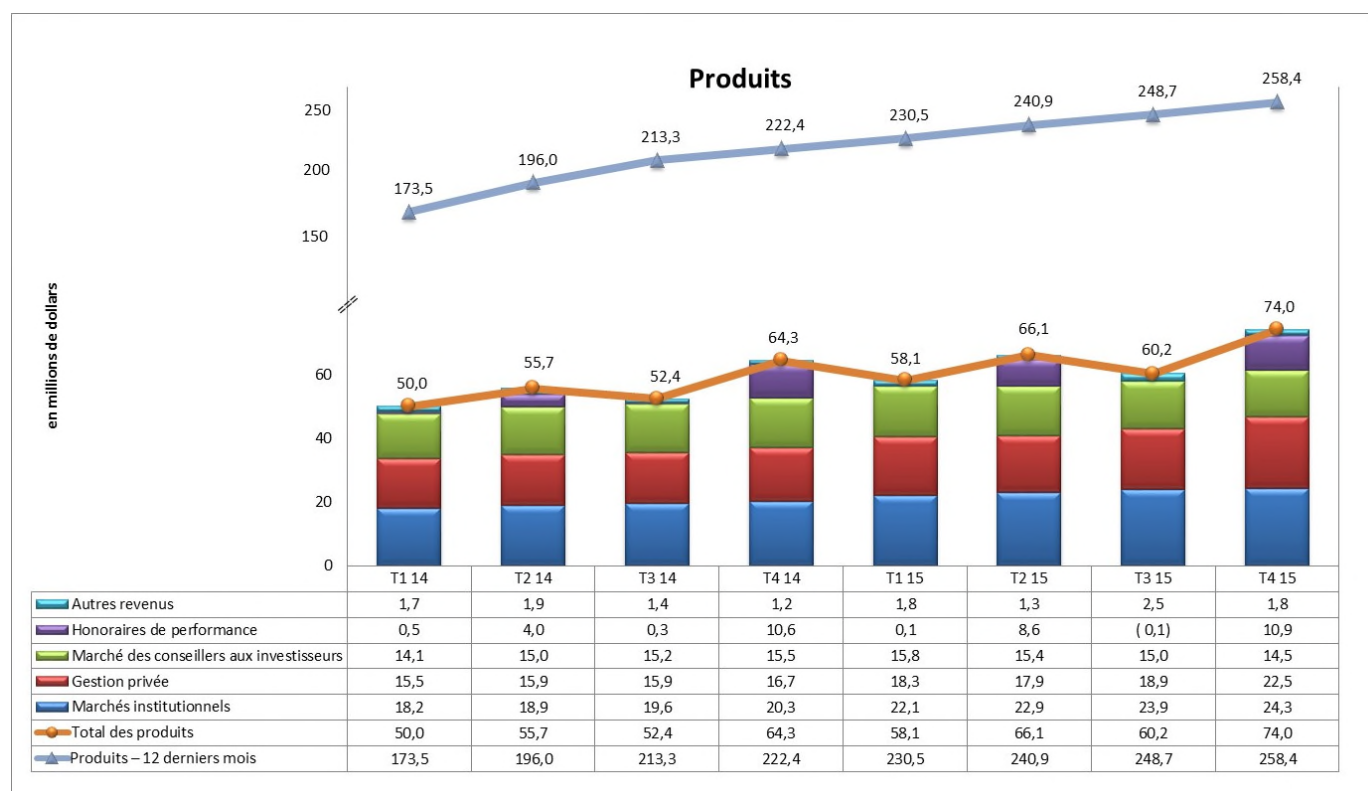
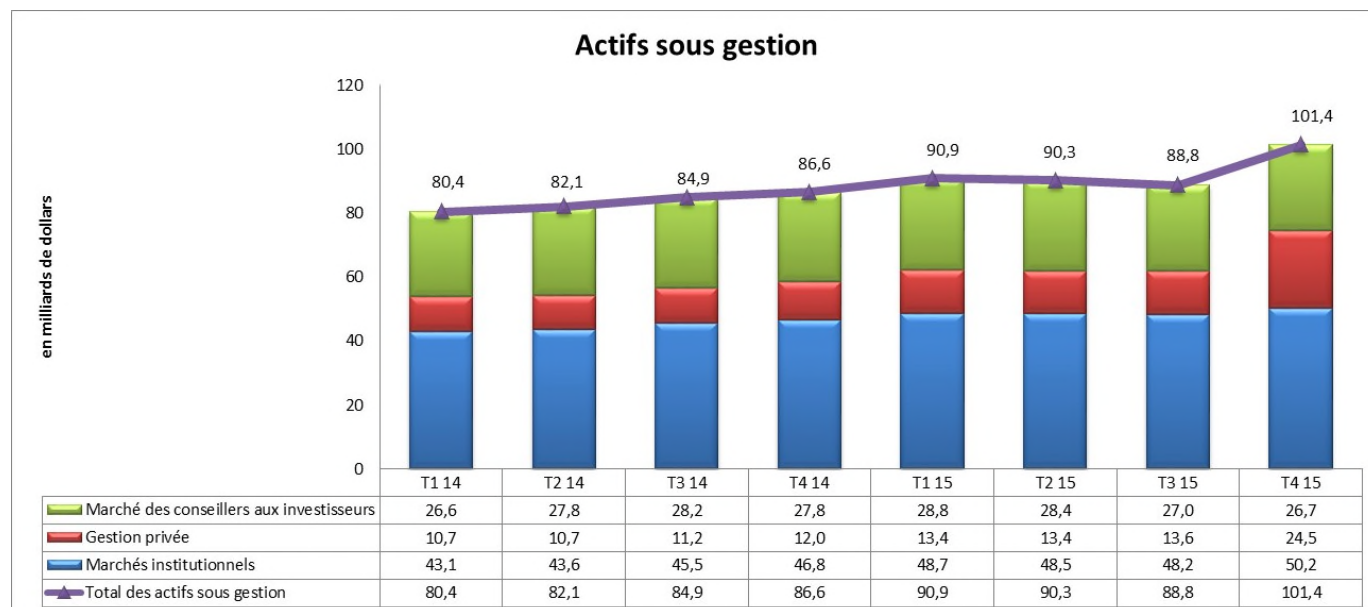
Stratégies de placement	Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	1 an			5 ans ou depuis la création* (si cette date est à l'intérieur des 5 dernières années)			Date de création	Indice de référence	Notes
		Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile	Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile			
Revenu fixe	61,5									
Revenu fixe – Gestion active univers		3,22	-0,30	3	5,03	0,23	2	1 ^{er} janv. 1997	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	
Revenu fixe – Gestion tactique		2,74	-0,78	4	5,20	0,39	1	1 ^{er} janv. 2000	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	
Revenu fixe – Gestion intégrée univers		3,59	0,07	2	5,07	0,27	2	1 ^{er} janv. 1993	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	
Revenu fixe – Gestion active long terme		3,55	-0,25	3	7,48	0,18	2	1 ^{er} juill. 1998	Indice à long terme FTSE TMX Canada	
Obligations à haut rendement		-4,50	0,26	4	5,31	0,07	3	1 ^{er} févr. 2002	Indice de référence à haut rendement	
Actions privilégiées – valeur relative		-12,35	2,59	s. o.	1,28	1,54	s. o.	1 ^{er} févr. 2004	Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	
Obligations infrastructure		3,84	-0,32	s. o.	7,97*	1,23*	s. o.	1 ^{er} août 2011	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE TMX Canada	
Fonds équilibrés	4,0									
Fonds équilibré « Core »		6,33	2,46	2	9,04	2,08	1	1 ^{er} sept. 1984	Indice de référence – équilibré « Core »	
Fonds équilibré intégré		6,25	3,39	2	10,61*	2,82*	1	1 ^{er} avr. 2013	Indice de référence – équilibré intégré	
Fonds équilibré		5,01	1,43	2	8,50	1,69	2	1 ^{er} mars 1973	Indice de référence – équilibré	
Actions	30,9									
Actions canadiennes – Valeur		-6,38	1,94	2	3,54	1,24	3	1 ^{er} janv. 2002	Indice composé S&P/TSX	
Actions canadiennes – Croissance		-3,09	5,23	2	3,00	0,70	3	1 ^{er} janv. 2007	Indice composé plafonné S&P/TSX	
Actions canadiennes – « Core »		-2,81	5,51	2	4,40	2,10	3	1 ^{er} janv. 1992	Indice composé S&P/TSX	
Actions à revenu élevé		-11,28	3,27	4	5,50	2,12	3	1 ^{er} oct. 2009	Indice composé à dividendes élevés S&P/TSX	
Actions canadiennes – Petite capitalisation « Core »		1,75	15,06	2	7,7	13,43	2	1 ^{er} janv. 1989	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
Actions canadiennes – Petite capitalisation		-0,52	12,80	2	6,31	12,05	2	1 ^{er} janv. 1989	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
Actions américaines		22,52	0,93	2	23,22	2,85	1	1 ^{er} avr. 2009	Indice S&P 500 (\$ CA)	
Actions internationales		22,05	3,09	2	14,93	4,14	1	1 ^{er} janv. 2010	Indice MSCI EAEO net (\$ CA)	
Actions mondiales		22,62	3,74	2	19,62	4,57	1	1 ^{er} oct. 2009	Indice MSCI Monde net (\$ CA)	
Placements non traditionnels	5,0									
Fonds – Marché neutre nord-américain		9,96	9,33	s. o.	2,81	1,90	s. o.	1 ^{er} oct. 2007	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada	
Fonds – Actions « Long/Short »		17,61	16,98	s. o.	12,11	11,20	s. o.	1 ^{er} août 2010	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada	
Fonds – Financement diversifié		5,93	5,30	s. o.	7,29	6,37	s. o.	1 ^{er} avr. 2008	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada	
Fonds – Multi-stratégies – Revenu		1,09	-1,52	s. o.	4,25	1,44	s. o.	1 ^{er} nov. 2009	Indice à court terme FTSE TMX Canada	
Fonds – Infrastructure		6,82	s. o.	s. o.	6,14	s. o.	s. o.	1 ^{er} mars 2010	Aucun indice de référence	
Fonds – Immobilier		5,00	s. o.	s. o.	4,55*	s. o.	s. o.	1 ^{er} juill. 2013	Aucun indice de référence	
Total	101,4									

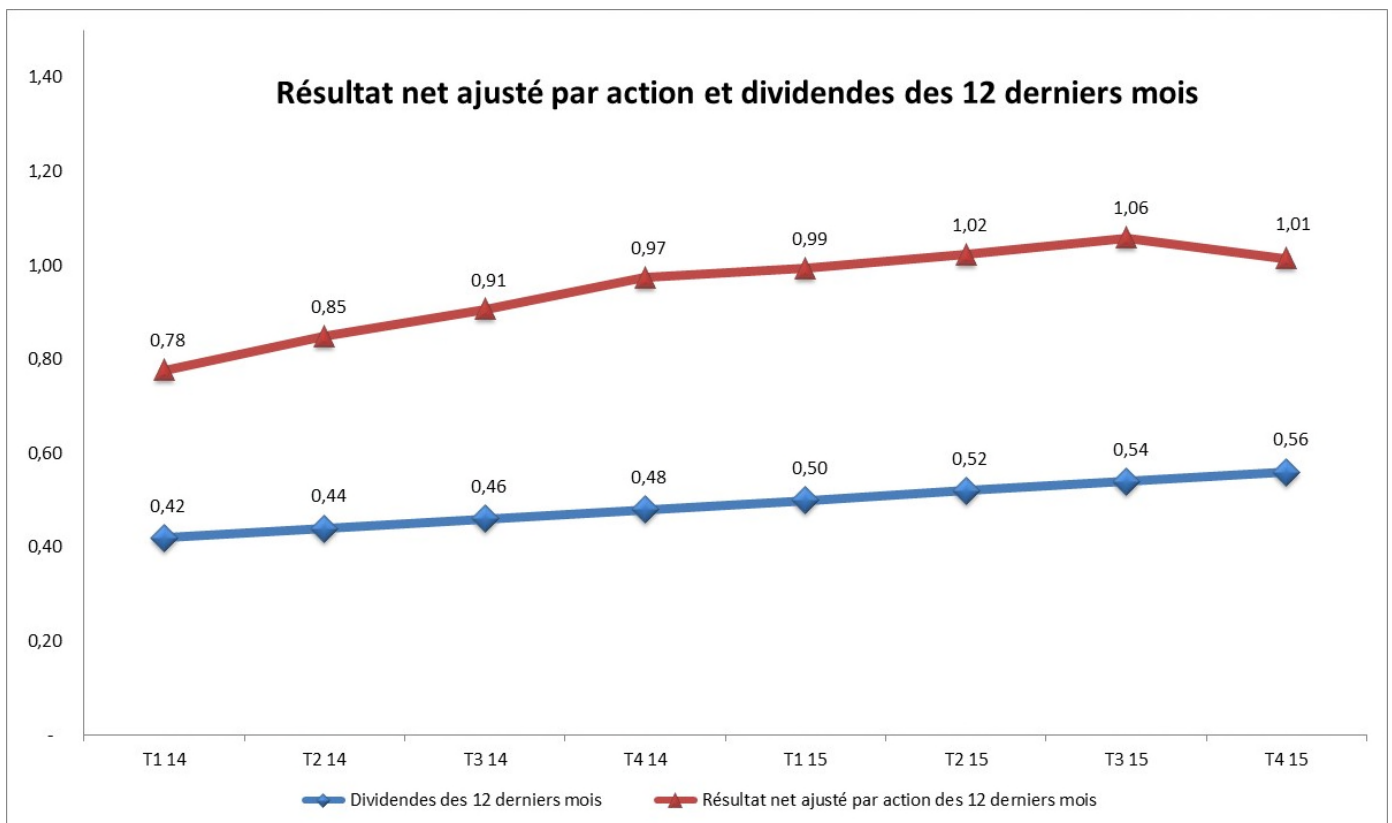
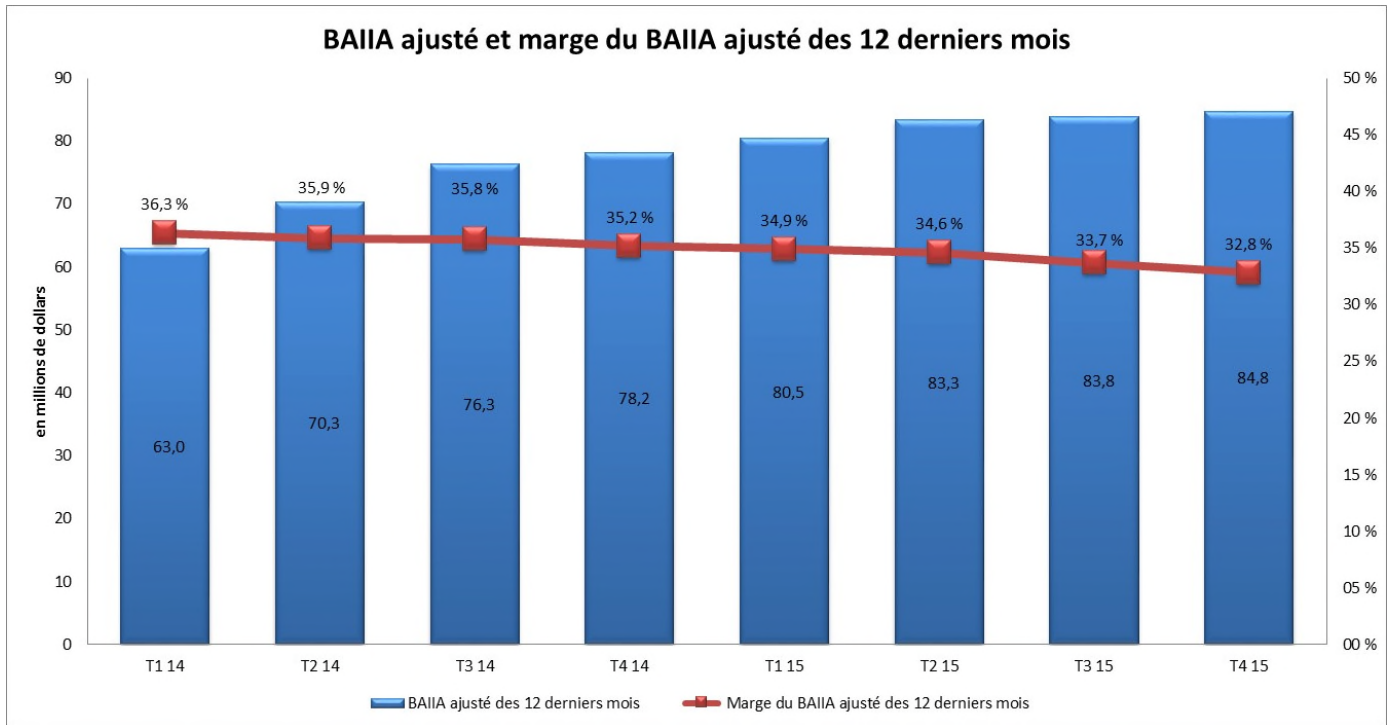
Notes :

- Composé à 85 % de l'indice Merrill Lynch US High Yield Cash Pay BB-B (couvert en \$ CA) et à 15 % de l'indice Merrill Lynch High Yield Cash Pay C (couvert en \$ CA).
- Composé à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, à 35 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, à 32,5 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde ex-Canada net.
- Composé à 2 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, à 36 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, à 35 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27 % de l'indice MSCI Monde Tous Pays Net.
- Composé à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, à 35 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, à 32,5 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde Net (\$ CA).
- Tous les rendements, y compris ceux des obligations à haut rendement, des actions américaines, des actions internationales et des actions mondiales, sont exprimés en dollars canadiens.
- Tous les rendements présentés sont annualisés.
- Tous les rendements, sauf ceux liés aux stratégies de placement non traditionnelles et aux fonds équilibrés, sont présentés avant déduction des honoraires de gestion et des frais de garde, mais après déduction des coûts de transaction.
- Les rendements des stratégies de placement non traditionnelles et des fonds équilibrés sont présentés déduction faite des honoraires de gestion, des frais de garde, des honoraires de performance et des retenues fiscales.
- Les rendements présentés présument le réinvestissement de tous les dividendes.
- Les rendements présentés de chacune des stratégies, excepté ceux des stratégies non traditionnelles, témoignent des rendements d'un ensemble de portefeuilles discrétionnaires.
- Chaque stratégie présentée se rapporte à un portefeuille unique ou bien à un groupe de portefeuilles discrétionnaires qui, collectivement, représentent une stratégie de placement unique ou un ensemble.
- La date de création représente la date la plus ancienne à laquelle un portefeuille discrétionnaire d'une stratégie donnée est entré en activité.
- Les fonds composés et les fonds en gestion commune ont été sélectionnés à partir des principales stratégies de placement de la Société; les actifs sous gestion représentent le montant total géré pour chaque catégorie d'actifs.
- Les classements par quartile sont fournis par eVestment.

PRINCIPALES TENDANCES

Les diagrammes ci-après illustrent les tendances en ce qui concerne les actifs sous gestion et les produits trimestriels et pour les 12 derniers mois, ainsi que le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le résultat ajusté par action et les dividendes pour les 12 derniers mois. L'analyse de ces tendances est présentée sous la rubrique *Analyse des résultats et des tendances*, à la page 35.





POINTS SAILLANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Comparaison des trimestres clos les 31 décembre 2015 et 2014

- › Le total des actifs sous gestion a augmenté de 14,8 milliards de dollars, ou 17 %, pour se fixer à 101,4 milliards de dollars au 31 décembre 2015, contre des actifs sous gestion de 86,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014.
- › Les honoraires de gestion et autres revenus pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 se sont accrus de 9,4 millions de dollars, ou 18 %, pour s'établir à 63,1 millions de dollars par rapport aux 53,7 millions de dollars de la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Les honoraires de performance ont été de 10,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 10,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont grimpé de 8,3 millions de dollars, ou 20 %, pour se chiffrer à 49,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, alors qu'ils avaient été de 41,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Le BAIIA ajusté a monté de 0,9 million de dollars, ou 4 %, pour atteindre 25,7 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 24,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 0,36 \$ (de base et dilué) pour le quatrième trimestre de 2015, contre 0,36 \$ (de base) et 0,35 \$ (dilué) pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 9,7 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action (de base) et 0,13 \$ par action (dilué), en baisse de 2,4 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celui du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2014, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 12,1 millions de dollars, ou 0,18 \$ par action (de base et dilué).
- › Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 s'est élevé à 21,1 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action (de base) et 0,29 \$ par action (dilué), contre 23,5 millions de dollars, ou 0,34 \$ par action (de base et dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2014.

Comparaison des trimestres clos le 31 décembre 2015 et le 30 septembre 2015

- › Le total des actifs sous gestion a augmenté de 12,6 milliards de dollars, ou 14 %, au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 pour se fixer à 101,4 milliards de dollars, contre des actifs sous gestion de 88,8 milliards de dollars au 30 septembre 2015.
- › Les honoraires de gestion et autres revenus pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 ont augmenté de 2,8 millions de dollars, ou 5 %, pour s'établir à 63,1 millions de dollars par rapport aux 60,3 millions de dollars du trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.

- › Les honoraires de performance ont été de 10,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre (0,1) million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Les honoraires de performance sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque année.
- › Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont augmenté de 5,9 millions de dollars, ou 14 %, pour se chiffrer à 49,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, alors qu'ils avaient été de 44,0 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.
- › Le BAIIA ajusté a augmenté de 7,1 millions de dollars, ou 38 %, pour atteindre 25,7 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 18,6 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 0,36 \$ (de base et dilué) pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 0,27 \$ (de base et dilué) pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.
- › Le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 9,7 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action (de base) et 0,13 \$ par action (dilué), en hausse de 3,0 millions de dollars, ou 45 %, par rapport à celui du trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 6,7 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action (de base et dilué).
- › Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 s'est élevé à 21,1 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action (de base) et 0,29 \$ par action (dilué), contre 17,3 millions de dollars, ou 0,25 \$ par action (de base et dilué), pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.

Les points saillants de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont les suivants :

- › Les honoraires de gestion et autres revenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont accrus de 32,0 millions de dollars, ou 15 %, pour s'établir à 238,9 millions de dollars par rapport aux 206,9 millions de dollars inscrits pour l'exercice précédent.
- › Les honoraires de performance ont été de 19,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 15,4 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- › Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont grimpé de 31,4 millions de dollars, ou 21 %, pour se chiffrer à 182,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, alors qu'ils avaient été de 151,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- › Le BAIIA ajusté a progressé de 6,6 millions de dollars, ou 8 %, pour atteindre 84,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 78,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 1,21 \$ (de base) et à 1,20 \$ (dilué) pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 1,14 \$ (de base) et 1,12 \$ (dilué) pour l'exercice précédent.

- › L'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 27,6 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,39 \$ par action (dilué), comparativement à 27,5 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base et dilué) pour l'exercice précédent.

- › Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est élevé à 70,9 millions de dollars, ou 1,01 \$ par action (de base) et 1,00 par action \$ (dilué), contre 66,7 millions de dollars, ou 0,97 \$ par action (de base) et 0,96 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Tableau 1 – États du résultat net et actifs sous gestion

ACTIFS SOUS GESTION (en millions de dollars)	AUX			VARIATION	
	31 DÉCEMBRE 2015	30 SEPTEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014	POS (NÉG) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE ²⁾	POS (NÉG) D'UN EXERCICE À L'AUTRE ²⁾
Actifs sous gestion	101 431	88 759	86 612	12 672	14 819

ÉTATS DU RÉSULTAT NET (en milliers de dollars, sauf les données par action)	TRIMESTRES CLOS			VARIATION	
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 30 SEPTEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014	POS (NÉG) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE ²⁾	POS (NÉG) D'UN EXERCICE À L'AUTRE ²⁾
Produits					
Honoraires de gestion	61 319	57 786	52 502	3 533	8 817
Honoraires de performance – actifs traditionnels	5 930	(181)	5 567	6 111	363
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	4 981	53	5 022	4 928	(41)
Autres revenus	1 769	2 556	1 213	(787)	556
Total des produits	73 999	60 214	64 304	13 785	9 695
Charges					
Frais de vente et charges générales et administratives	49 013	42 749	40 150	(6 264)	(8 863)
Frais des gestionnaires externes	897	1 205	1 490	308	593
Amortissement des immobilisations corporelles	646	487	611	(159)	(35)
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 169	6 709	6 655	(460)	(514)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	2 208	1 905	2 283	(303)	75
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	644	(1 431)	636	(2 075)	(8)
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration	774	468	1 174	(306)	400
Frais d'acquisition	2 311	1 189	824	(1 122)	(1 487)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(342)	(89)	(8 284)	253	(7 942)
Dépréciation d'actifs non financiers	-	-	8 016	-	8 016
Autres (produits) charges ³⁾	(974)	(864)	(38)	110	936
Total des charges	62 346	52 328	53 517	(10 018)	(8 829)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	11 653	7 886	10 787	3 767	866
Impôt sur le résultat	2 180	1 667	1 322	(513)	(858)
Résultat net	9 473	6 219	9 465	3 254	8
Attribuable :					
Aux actionnaires de la Société	9 678	6 700	12 090	2 978	(2 412)
À la participation ne donnant pas le contrôle	(205)	(481)	(2 625)	276	2 420
Résultat net	9 473	6 219	9 465	3 254	8
PAR ACTION (DE BASE)					
BAlIA ajusté ¹⁾	0,36	0,27	0,36	0,09	-
Résultat net	0,14	0,10	0,18	0,04	(0,04)
Résultat net ajusté ¹⁾	0,30	0,25	0,34	0,05	(0,04)
PAR ACTION (DILUÉ)					
BAlIA ajusté ¹⁾	0,36	0,27	0,35	0,09	0,01
Résultat net	0,13	0,10	0,18	0,03	(0,05)
Résultat net ajusté ¹⁾	0,29	0,25	0,34	0,04	(0,05)

¹⁾ Le BAlIA ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 55.

²⁾ POS : positive; NÉG : négative.

³⁾ Les autres charges (produits) tiennent compte des postes suivants : « Profit réalisé sur les placements », « Quote-part du résultat net des coentreprises » et « (Profit) perte sur la dilution des participations dans des coentreprises ».

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1 – États du résultat net et actifs sous gestion (suite)

ÉTATS DU RÉSULTAT NET (en milliers de dollars, sauf les données par action)	EXERCICE CLOS		VARIATION
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014	POS (NÉG) D'UN EXERCICE À L'AUTRE ²
Produits			
Honoraires de gestion	231 421	200 612	30 809
Honoraires de performance – actifs traditionnels	6 228	6 434	(206)
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	13 306	9 003	4 303
Autres revenus	7 462	6 309	1 153
Total des produits	258 417	222 358	36 059
Charges			
Frais de vente et charges générales et administratives	177 691	145 967	(31 724)
Frais des gestionnaires externes	4 825	5 107	282
Amortissement des immobilisations corporelles	2 030	1 733	(297)
Amortissement des immobilisations incorporelles	27 119	25 700	(1 419)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	8 852	7 977	(875)
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	484	2 642	2 158
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration	2 361	3 127	766
Frais d'acquisition	4 748	2 079	(2 669)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	445	(7 419)	(7 864)
Dépréciation d'actifs non financiers	-	8 016	8 016
Autres (produits) charges ³⁾	(2 573)	(1 320)	1 253
Total des charges	225 982	193 609	(32 373)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	32 435	28 749	3 686
Impôt sur le résultat	6 771	5 158	(1 613)
Résultat net	25 664	23 591	2 073
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société	27 631	27 492	139
À la participation ne donnant pas le contrôle	(1 967)	(3 901)	1 934
Résultat net	25 664	23 591	2 073
PAR ACTION (DE BASE)			
BAIIA ajusté ¹⁾	1,21	1,14	0,07
Résultat net	0,40	0,40	-
Résultat net ajusté ¹⁾	1,01	0,97	0,04
PAR ACTION (DILUÉ)			
BAIIA ajusté ¹⁾	1,20	1,12	0,08
Résultat net	0,39	0,40	(0,01)
Résultat net ajusté ¹⁾	1,00	0,96	0,04

¹⁾ Le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 55.

²⁾ POS : positive; NÉG : négative.

³⁾ Les autres charges (produits) tiennent compte des postes suivants : « Profit réalisé sur les placements », « Quote-part du résultat net des coentreprises » et « (Profit) perte sur la dilution des participations dans des coentreprises ».

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 2 – Données choisies des états de la situation financière (en milliers de dollars)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Trésorerie, trésorerie soumise à des restrictions et placements	33 322	25 445
Débiteurs	65 435	59 960
Autres actifs courants	13 366	4 654
Total des actifs courants	112 123	90 059
Immobilisations incorporelles	322 975	292 835
Goodwill	391 347	370 161
Participation dans des coentreprises	6 460	9 635
Autres actifs non courants	23 752	9 490
Total des actifs	856 657	772 180
Créditeurs et charges à payer	50 784	41 034
Autres passifs courants	15 139	12 646
Total des passifs courants	65 923	53 680
Impôt sur le résultat différé	12 566	20 091
Dettes à long terme	264 226	222 081
Obligations au titre du prix d'achat	30 674	36 168
Instruments financiers dérivés	1 390	945
Autres passifs non courants	11 850	5 004
Total des passifs	386 629	337 969
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires de la Société	474 938	437 154
Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	(4 910)	(2 943)
	470 028	434 211
Total des passifs et des capitaux propres	856 657	772 180

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE

Actifs sous gestion

Les niveaux des actifs sous gestion jouent un rôle déterminant dans les activités de Fiera Capital. La variation des actifs sous gestion de Fiera Capital est fonction i) du niveau des nouveaux mandats (« nouveaux »); ii) du niveau des retraits (« perdus »); iii) du niveau des dépôts et retraits des clients existants (« contributions nettes »); iv) de l'appréciation ou de la dépréciation de la valeur de marché des actifs détenus dans le portefeuille de placements (« marché ») et v) des acquisitions d'entreprises (« acquisitions »). En termes simples, la « variation nette » correspond à la somme des nouveaux mandats, des mandats perdus, des contributions nettes, de la variation des valeurs de marché et de l'incidence des fluctuations des taux de change. Dans le présent rapport de gestion, la Société analyse ses résultats en fonction de ses catégories de clientèle.

Les tableaux 3, 4 et 5 ci-après résument les variations des actifs sous gestion de la Société.

Tableau 3 – Actifs sous gestion (en millions de dollars)*

	TRIMESTRES CLOS		
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 30 SEPTEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014
Actifs sous gestion à l'ouverture de la période	88 759	90 291	84 875
Variation nette	3 424	(1 532)	1 737
Acquisitions/ajustements	9 248	-	-
Actifs sous gestion à la clôture de la période	101 431	88 759	86 612

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

* Les actifs sous gestion tiennent compte de l'incidence du change.

Tableau 4 – Actifs sous gestion par catégories de clientèle – Variation d'un trimestre à l'autre (en millions de dollars)

	30 SEPTEMBRE 2015	NOUVEAUX	PERDUS	CONTRIBUTIONS NETTES	MARCHÉ	INCIDENCE DU CHANGE	ACQUISITIONS/AJUSTEMENTS	31 DÉCEMBRE 2015
Marchés institutionnels	48 188	1 471	(153)	(638)	1 121	188	-	50 177
Gestion privée	13 590	299	(143)	111	210	998	9 473 ¹⁾	24 538
Marché des conseillers aux investisseurs	26 981	40	(122)	(195)	237	-	(225) ²⁾	26 716
Actifs sous gestion à la clôture de la période	88 759	1 810	(418)	(722)	1 568	1 186	9 248	101 431

¹⁾ Acquisition de Samson.

²⁾ Montant de 0,2 milliard de dollars pour ajuster la valeur d'un mandat particulier.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations trimestrielles

Le total des actifs sous gestion a augmenté de 12,6 milliards de dollars, ou 14 %, pour s'établir à 101,4 milliards de dollars au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 88,8 milliards de dollars au 30 septembre 2015. Cette augmentation s'explique principalement par l'acquisition de Samson, qui a permis d'ajouter 9,5 milliards de dollars aux actifs sous gestion, conjuguée à de nouveaux mandats s'élevant à 1,8 milliard de dollars et à l'incidence de l'appréciation des marchés de 1,6 milliard de dollars pour le trimestre. Ces augmentations de l'actif sous gestion ont été en partie annulées par des mandats perdus de 0,4 milliard et par la contribution nette négative de 0,7 milliard de dollars pour le trimestre. Enfin, les fluctuations du dollar américain ont eu une incidence favorable chiffrée à environ 1,2 milliard de dollars sur les actifs sous gestion au cours du quatrième trimestre.

Les actifs sous gestion du secteur des Marchés institutionnels ont inscrit une hausse de 2,0 milliards de dollars, ou 4 %, pour s'établir à 50,2 milliards de dollars au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 48,2 milliards de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette hausse est principalement attribuable à de nouveaux mandats s'élevant à 1,5 milliard de dollars, surtout dans les stratégies de placement Actions mondiales, Investissements guidés par le passif, Équilibré et Non traditionnelles, combinés à l'incidence de l'appréciation des marchés de 1,1 milliard de dollars pour la période. Ces augmentations ont été en partie annulées par la contribution nette négative de 0,6 milliard de dollars en raison des clients qui conservent des placements dans la Société, mais qui en rachètent une partie afin de combler leurs besoins de liquidités ou de rééquilibrer la répartition de leurs avoirs parmi les catégories d'actifs, combinée à des pertes de clients s'élevant à 0,2 milliard de dollars, en raison principalement de clients soit qui ont cessé leurs propres activités respectives, soit qui avaient des besoins de liquidités. Enfin, les fluctuations du dollar américain ont eu une incidence favorable chiffrée à environ 0,2 milliard de dollars sur les actifs sous gestion au cours du quatrième trimestre.

Au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, les actifs sous gestion de la clientèle de la Gestion privée ont enregistré une hausse de 10,9 milliards de dollars, ou 80 %, pour atteindre 24,5 milliards de dollars, comparativement à 13,6 milliards de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'inclusion de 9,5 milliards de dollars en actifs sous gestion provenant de l'acquisition de Samson, combinée à l'incidence favorable des fluctuations du dollar américain de 1,0 milliard de dollars, à de nouveaux mandats s'établissant 0,3 milliard de dollars provenant de Wilkinson et de Bel Air, ainsi qu'à l'incidence de l'appréciation des marchés de 0,2 milliard de dollars.

Les actifs sous gestion de la clientèle des conseillers aux investisseurs ont affiché une baisse de 0,3 milliard de dollars, ou 1 %, pour s'établir à 26,7 milliards de dollars au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 27,0 milliards de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette baisse est principalement attribuable à la contribution nette négative et aux mandats perdus (principalement un mandat important découlant du rapatriement d'actifs) de respectivement 0,2 milliard de dollars et 0,1 milliard de dollars. Ces baisses de l'actif sous gestion ont été en partie compensées par l'appréciation des marchés de 0,2 milliard de dollars au cours de la période. Pour terminer, la Société a effectué un ajustement de (0,2) milliard de dollars au cours du quatrième trimestre en raison des exigences de présentation des fonds de fonds.

Tableau 5 – Actifs sous gestion par catégories de clientèle – Variations depuis l’ouverture de l’exercice (en millions de dollars)

	31 DÉCEMBRE 2014	NOUVEAUX	PERDUS	CONTRIBUTIONS NETTES	MARCHÉ	INCIDENCE DU CHANGE	ACQUISITIONS/AJUSTEMENTS	31 DÉCEMBRE 2015
Marchés institutionnels	46 774	2 996	(1 125)	(163)	1 594	576	(475) ¹	50 177
Gestion privée	11 998	865	(355)	329	(299)	2 527	9 473 ²	24 538
Marché des conseillers aux investisseurs	27 840	335	(1 035)	172	(371)	-	(225) ³	26 716
Actifs sous gestion à la clôture de la période	86 612	4 196	(2 515)	338	924	3 103	8 773	101 431

¹⁾ Montant de 0,5 milliard de dollars pour ajuster la valeur d'un mandat particulier à sa valeur sans facteur d'endettement.

²⁾ Acquisition de Samson.

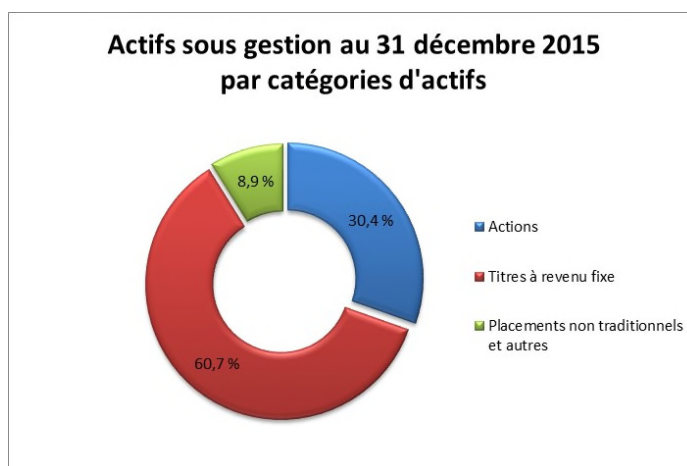
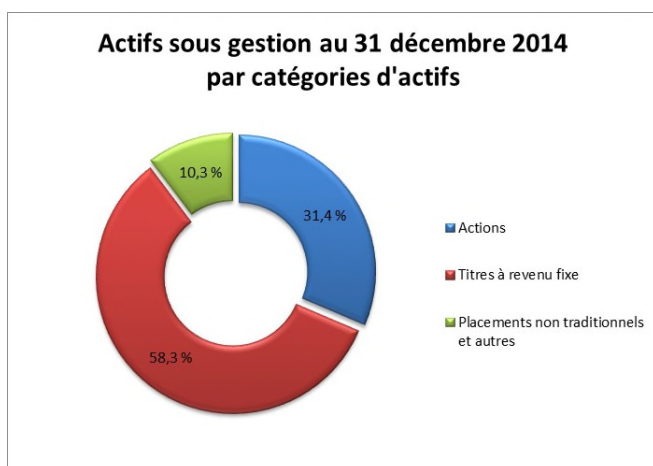
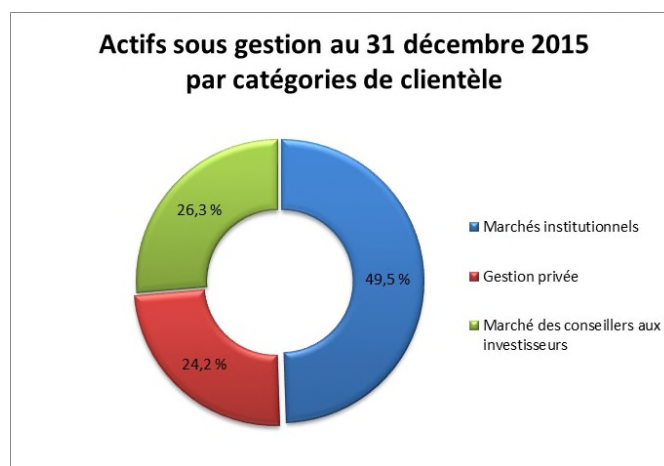
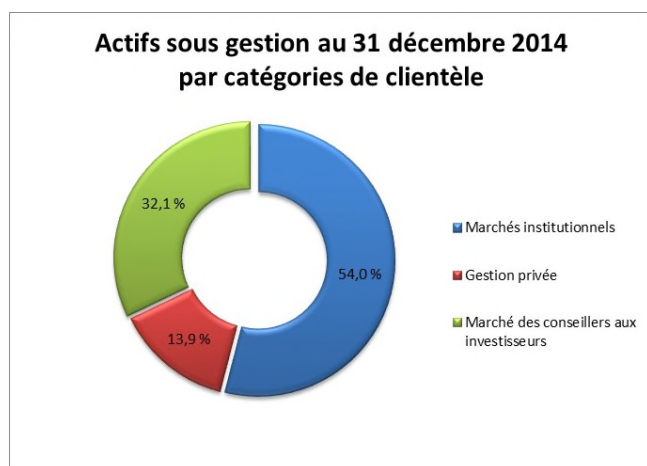
³⁾ Montant de 0,2 milliard de dollars pour ajuster la valeur d'un mandat particulier.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations depuis l’ouverture de l’exercice

Le total des actifs sous gestion a augmenté de 14,8 milliards de dollars, ou 17 %, au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2015 pour s’établir à 101,4 milliards de dollars, contre 86,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014. Cette augmentation s’explique principalement par l’acquisition de Samson, qui a permis d’ajouter 9,5 milliards de dollars aux actifs sous gestion, conjuguée à l’obtention de nouveaux mandats de 4,2 milliards de dollars, provenant surtout de la clientèle du secteur des Marchés institutionnels et de la Gestion privée, et à l’incidence de l’appréciation des marchés de 0,9 milliard de dollars, ce qui a été atténué par des mandats perdus se chiffrant à 2,5 milliards de dollars. Enfin, les fluctuations du dollar américain ont eu une incidence favorable chiffrée à environ 3,1 milliards de dollars sur les actifs sous gestion de la Société au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2015.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation des actifs sous gestion de la Société par catégories de clientèle et par catégories d'actifs au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.



Produits

Les produits de la Société sont formés i) des honoraires de gestion, ii) des honoraires de performance et iii) des autres revenus. Le calcul des honoraires de gestion est fondé sur les actifs sous gestion et, pour chaque catégorie de clientèle, le calcul des produits est essentiellement basé sur la valeur moyenne des actifs sous gestion à la clôture de chaque jour, mois ou trimestre civil, conformément aux dispositions contractuelles. La Société perçoit aussi des honoraires de performance dans le cadre de certains mandats. Elle classe ses honoraires de performance dans deux catégories : ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement traditionnels et ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement non traditionnels. Les autres revenus sont principalement tirés des frais de courtage et des honoraires de consultation, dont le montant n'est pas fonction des actifs sous gestion.

L'analyse des produits présentée ci-après porte sur les actifs moyens de chaque catégorie de clientèle.

Tableau 6 – Produits – Variations trimestrielles (en milliers de dollars)

	TRIMESTRES CLOS			VARIATION	
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 30 SEPTEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014	D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE	D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Marchés institutionnels	24 307	23 876	20 298	431	4 009
Gestion privée	22 478	18 857	16 662	3 621	5 816
Marché des conseillers aux investisseurs	14 534	15 053	15 542	(519)	(1 008)
Total des honoraires de gestion	61 319	57 786	52 502	3 533	8 817
Honoraires de performance					
– actifs traditionnels	5 930	(181)	5 567	6 111	363
Honoraires de performance					
– actifs non traditionnels	4 981	53	5 022	4 928	(41)
Total des honoraires de performance	10 911	(128)	10 589	11 039	322
Autres revenus	1 769	2 556	1 213	(787)	556
Total des produits	73 999	60 214	64 304	13 785	9 695

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, les produits se sont accrus de 9,7 millions de dollars, ou 15 %, pour se fixer à 74,0 millions de dollars, contre 64,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance tient principalement à la hausse des actifs sous gestion, qui a amélioré de 8,8 millions de dollars les honoraires de gestion, combinée à l'augmentation des autres revenus et aux honoraires de performance plus élevés, notamment ceux provenant des actifs traditionnels.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont monté de 8,8 millions de dollars, ou 17 %, pour atteindre 61,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 52,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La ventilation de l'augmentation globale des produits et de l'augmentation par catégories de clientèle s'établit comme suit :

- › Les produits tirés de la clientèle des Marchés institutionnels pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 ont augmenté de 4,0 millions de dollars, ou 20 %, pour se fixer à 24,3 millions de dollars, comparativement à 20,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette amélioration tient principalement à la hausse des actifs sous gestion nets découlant de l'obtention de nouveaux mandats, notamment aux États-Unis, du raffermissement des marchés et des fluctuations favorables du dollar américain eu égard à la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Les produits tirés de la clientèle de la Gestion privée se sont accrus de 5,8 millions de dollars, ou 35 %, pour s'établir à 22,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 16,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique avant tout par l'inclusion de deux mois de produits provenant de Samson et par les produits plus

élevés découlant des nouveaux mandats, conjugués à l'incidence positive des fluctuations du dollar américain.

- › Les produits tirés de la clientèle des conseillers aux investisseurs ont reculé de 1,0 million de dollars, ou 6 %, au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, pour se chiffrer à 14,5 millions de dollars, contre 15,5 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul découle surtout de la diminution des actifs sous gestion au 31 décembre 2015 comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

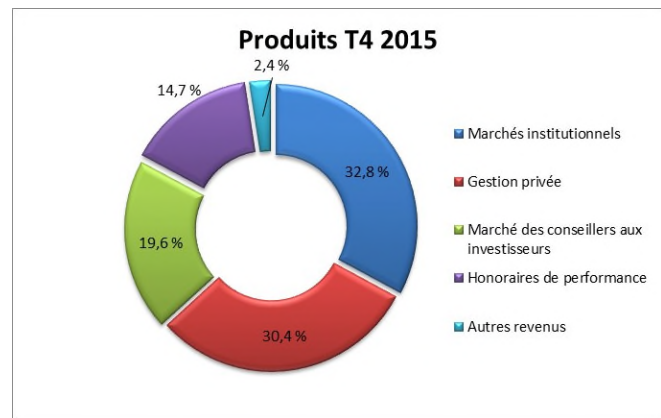
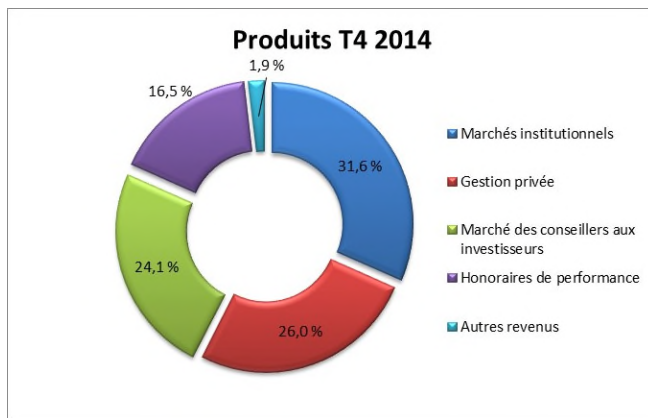
Honoraires de performance

Les honoraires de performance se sont chiffrés à 10,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 10,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette progression est attribuable à la hausse des honoraires de performances tirés des actifs traditionnels résultant du solide rendement des fonds enregistré au cours du quatrième trimestre de 2015 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en partie neutralisée par la baisse des honoraires de performance tirés des actifs non traditionnels.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 0,6 million de dollars, ou 46 %, pour s'élever à 1,8 million de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 1,2 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des honoraires de consultation et des frais de courtage ainsi que des autres revenus non récurrents.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation des produits de la Société pour les trimestres clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015.



Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, les produits ont progressé de 13,8 millions de dollars, ou 23 %, pour se fixer à 74,0 millions de dollars, comparativement à 60,2 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette progression s'explique surtout par la hausse des honoraires de performance sur les actifs

traditionnels et non traditionnels, qui sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, combinée aux produits plus élevés découlant de l'inclusion de deux mois de produits provenant de Samson.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont progressé de 3,5 millions de dollars, ou 6 %, pour s'établir à 61,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 57,8 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. La répartition des honoraires de gestion par catégories de clientèle se détaille comme suit :

- › Les produits tirés de la clientèle des Marchés institutionnels ont augmenté de 0,4 million de dollars, ou 2 %, pour s'établir à 24,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 23,9 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, surtout du fait de l'obtention de nouveaux mandats américains. D'importants mandats ont été obtenus vers la fin du trimestre considéré en 2015, dont les produits seront comptabilisés au cours des prochains mois.
- › Les produits tirés de la clientèle de la Gestion privée ont progressé de 3,6 millions de dollars, ou 19 %, pour s'établir à 22,5 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, par rapport à 18,9 millions de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette progression des produits s'explique essentiellement par l'inclusion de deux mois de produits provenant de Samson.
- › Les produits tirés de la clientèle des conseillers aux investisseurs ont diminué de 0,6 million de dollars, ou 4 %, pour s'élever à 14,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 15,1 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, ce qui s'explique principalement par la baisse des actifs sous gestion.

Honoraires de performance

Le total des honoraires de performance, lesquels sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, s'est chiffré à 10,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, en raison du solide rendement des fonds des actifs traditionnels et non traditionnels, contre (0,1) million de dollars attribuable à un crédit non récurrent pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.

Autres revenus

Les autres revenus ont reculé de 0,8 million de dollars, ou 31 %, pour se fixer à 1,8 million de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 2,6 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Ce recul des autres revenus découle surtout des revenus non récurrents ponctuels comptabilisés au trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.

Tableau 7 – Produits – Variations depuis le début de l'exercice (en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS		VARIATION
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014	D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Marchés institutionnels	93 153	76 921	16 232
Gestion privée	77 541	63 897	13 644
Marché des conseillers aux investisseurs	60 727	59 794	933
Total des honoraires de gestion	231 421	200 612	30 809
Honoraires de performance – actifs traditionnels	6 228	6 434	(206)
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	13 306	9 003	4 303
Total des honoraires de performance	19 534	15 437	4 097
Autres revenus	7 462	6 309	1 153
Total des produits	258 417	222 358	36 059

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les produits se sont accrus de 36,0 millions de dollars, ou 16 %, pour se fixer à 258,4 millions de dollars, contre 222,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette croissance tient principalement à la hausse des actifs sous gestion, qui a amélioré de 30,8 millions de dollars les honoraires de gestion, en raison de l'acquisition de Samson, de l'obtention de nouveaux mandats, de l'appréciation des marchés et de l'incidence favorable des fluctuations du dollar américain, combinées à la progression de 4,1 millions de dollars des honoraires de performance et de 1,2 million de dollars des autres revenus, principalement ceux provenant des honoraires de consultation et des frais de courtage.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont monté de 30,8 millions de dollars, ou 15 %, pour atteindre 231,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 200,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse globale des honoraires de gestion et l'augmentation par catégories de clientèle s'établissent comme suit :

- › Les produits tirés de la clientèle des Marchés institutionnels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont augmenté de 16,2 millions de dollars, ou 21 %, pour se fixer à 93,1 millions de dollars, comparativement à 76,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette amélioration tient principalement à la hausse des actifs sous gestion nets, qui découle essentiellement de l'obtention de nouveaux mandats aux États-Unis, combinée aux fluctuations favorables du dollar américain et au raffermissement des marchés au cours de la période.
- › Les produits tirés de la clientèle de la Gestion privée se sont accrus de 13,6 millions de dollars, ou 21 %, pour s'établir à 77,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 63,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique avant tout par la croissance des actifs sous gestion moyens en raison des fluctuations favorables du dollar américain, combinées à l'inclusion de deux mois de produits provenant de Samson pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- › Les produits tirés de la clientèle des conseillers aux investisseurs ont progressé de 0,9 million de dollars, ou 2 %, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, pour se chiffrer à 60,7 millions de dollars, contre 59,8 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette progression découle surtout de la comptabilisation des produits de Propel pour quatre trimestres entiers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à quatre mois en 2014, contrebalancée par les produits moindres attribuables à la baisse des actifs sous gestion moyens pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Honoraires de performance

Le total des honoraires de performance s'est chiffré à 19,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 15,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'amélioration est attribuable à la hausse de 4,3 millions de dollars des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels du fait du solide rendement des fonds, les actifs sous gestion étant demeurés plutôt stables. Cette hausse a été contrebalancée par une diminution de 0,2 million de dollars des honoraires de performance sur les actifs traditionnels en raison de crédits non récurrents comptabilisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 1,2 million de dollars, ou 18 %, pour s'élever à 7,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 6,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des honoraires de consultation et des frais de courtage au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Frais de vente et charges générales et administratives

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais de vente et charges générales et administratives ont monté de 8,9 millions de dollars, ou 22 %, à 49,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 40,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est surtout imputable à la charge de rémunération plus élevée et à l'incidence négative des variations des taux de change du dollar américain sur les activités aux États-Unis, combinées à la prise en compte des coûts liés à l'acquisition de Samson.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 6,3 millions de dollars, ou 15 %, pour se chiffrer à 49,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 42,7 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la rémunération plus élevée liée à la progression des produits tirés des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels, combinée à l'inclusion de deux mois des activités de Samson à la suite de son acquisition.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 31,7 millions de dollars, ou 22 %, pour se chiffrer à 177,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 146,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse de la rémunération fixe et variable visant à soutenir la croissance des activités et à la progression des honoraires de performance incitatifs,

conjuguées à l'inclusion des coûts liés à l'acquisition de Samson et à l'incidence des fluctuations du dollar américain sur les activités aux États-Unis.

Frais des gestionnaires externes

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais des gestionnaires externes ont reculé de 0,6 million de dollars, ou 40 %, pour s'établir à 0,9 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 1,5 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul des frais des gestionnaires externes découle principalement de la diminution des frais des gestionnaires externes de Bel Air attribuable aux modifications apportées à la présentation des produits.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais des gestionnaires externes ont diminué de 0,3 million de dollars, ou 25 %, pour se chiffrer à 0,9 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 1,2 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Les frais des gestionnaires externes ont diminué de 0,3 million de dollars, ou 6 %, pour s'établir à 4,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 5,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. La diminution découle principalement de la baisse des frais des gestionnaires externes de Bel Air par suite de la modification de la méthode de présentation des produits.

Dotation aux amortissements

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles est demeuré stable à 0,6 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accru de 0,5 million de dollars, ou 8 %, pour être porté à 7,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 6,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de l'acquisition des immobilisations incorporelles de Samson.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 0,1 million de dollars, ou 32 %, pour s'établir à 0,6 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à 0,5 million de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2015.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 0,5 million de dollars, ou 7 %, pour s'établir à 7,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à 6,7 millions de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, ce qui s'explique essentiellement par l'acquisition des immobilisations incorporelles de Samson.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 0,3 million de dollars, ou 17 %, pour s'établir à 2,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 1,7 million de dollars pour l'exercice précédent.

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accru de 1,4 million de dollars, ou 6 %, pour être porté à 27,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 25,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, par suite de l'acquisition des immobilisations incorporelles de Samson.

Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières sont restés stables, à 2,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 2,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont augmenté de 0,3 million de dollars, ou 16 %, pour s'établir à 2,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 1,9 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, par suite de l'acquisition de Samson.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont augmenté de 0,9 million de dollars, ou 11 %, pour se fixer à 8,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 8,0 millions de dollars pour l'exercice précédent, du fait surtout de la comptabilisation de frais de financement non récurrents au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

La désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat sont demeurées stables à 0,6 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

La désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat ont représenté une charge de 0,6 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à un profit de 1,4 million de dollars pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2015. Cette situation est attribuable à la radiation d'obligations au titre du prix d'achat de 2 millions de dollars comptabilisée en septembre 2015 relativement aux fonds d'investissement à capital fixe de Propel.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

La désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat ont représenté une charge de 0,5 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à une charge de 2,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette situation est attribuable à la radiation d'obligations au titre du prix d'achat de 2 millions de dollars comptabilisée en septembre 2015 relativement aux fonds d'investissement à capital fixe de Propel.

Frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ont augmenté de 1,1 million de dollars, ou 54 %, pour s'établir à 3,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 2,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation des frais d'acquisition et des coûts de restructuration est essentiellement attribuable à l'acquisition de Samson, combinée aux nombreuses activités en vue d'établir la plateforme américaine au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ont augmenté de 1,4 million de dollars, ou 86 %, pour s'établir à 3,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, contre 1,7 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette augmentation est surtout attribuable à l'acquisition de Samson, combinée aux frais liés à divers nouveaux projets entrepris au cours du quatrième trimestre de 2015.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ont augmenté de 1,9 million de dollars, ou 37 %, pour s'établir à 7,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 5,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable aux frais d'acquisition plus élevés liés à l'acquisition de Samson et à divers nouveaux projets entrepris au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à l'exercice précédent, en partie compensés par le recul des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration.

Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés / dépréciation des actifs non financiers

La Société a comptabilisé un profit de 0,3 million de dollars lié aux variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à un profit de 0,1 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015 et à un profit de 8,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2014, ce qui inclut un profit de 8,4 millions de dollars provenant de la valeur de l'option attribuée à une participation ne donnant pas le contrôle. Compte non tenu de ce facteur, le profit aurait été une charge de 0,1 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2014.

Au cours des trimestres clos le 31 décembre 2015 et le 30 septembre 2015, la dépréciation des actifs non financiers a été de néant, comparativement à une dépréciation de 8,0 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2014. La valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle a été établie au

moyen d'une formule dont ont convenu toutes les parties au moment de l'acquisition des fonds de gestion non traditionnels auprès de GMP. Cette formule prend en considération la valeur actualisée du total d'un multiple du résultat prévisionnel avant impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des honoraires de performance prévisionnels. La performance réelle de la filiale influera sur la valeur de l'option. Les prévisions font l'objet d'un suivi et d'une révision mensuels, et la valeur de l'option est recalculée à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Société a bouclé le budget annuel pour l'exercice 2015 et a recalculé la valeur de l'option au moyen du dernier BAIIA attribuable à Société en commandite Fiera Quantum. Par conséquent, au 31 décembre 2014, la Société a déterminé que la valeur de l'option était de néant.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond à la différence entre le total des produits et le total des frais de vente et charges générales et administratives (à l'exclusion de la rémunération hors trésorerie) et des frais des gestionnaires externes. La Société estime que le BAIIA ajusté lui est utile en ce qu'il lui permet d'évaluer sa performance d'exploitation sans tenir compte de l'incidence que peuvent avoir les éléments hors exploitation.

Tableau 8 – BAIIA ajusté* (en milliers de dollars, sauf les données par action)

	TRIMESTRES CLOS			EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 30 SEPTEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014
Produits					
Honoraires de gestion	61 319	57 786	52 502	231 421	200 612
Honoraires de performance	10 911	(128)	10 589	19 534	15 437
Autres revenus	1 769	2 556	1 213	7 462	6 309
Total des produits	73 999	60 214	64 304	258 417	222 358
Charges					
Frais de vente et charges générales et administratives	49 013	42 749	40 150	177 691	145 967
Frais des gestionnaires externes	897	1 205	1 490	4 825	5 107
Total des charges	49 910	43 954	41 640	182 516	151 074
BAIIA	24 089	16 260	22 664	75 901	71 284
Rajouter la charge de rémunération hors trésorerie	1 668	2 348	2 156	8 880	6 940
BAIIA ajusté	25 757	18 608	24 820	84 781	78 224
Par action (de base)**	0,36	0,27	0,36	1,21	1,14
Par action (dilué)**	0,36	0,27	0,35	1,20	1,12

* Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 55.

** Le BAIIA ajusté comprend le BAIIA attribuable aux actionnaires de la Société et à la participation ne donnant pas le contrôle.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, le BAIIA ajusté a été en hausse de 0,9 million de dollars, ou 4 %, pour atteindre 25,7 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action (de base et dilué), contre 24,8 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action (de base) et 0,35 \$ par action (dilué), pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015 a été poussé à la hausse par une augmentation des honoraires de gestion eu égard à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, par suite surtout des honoraires de gestion additionnels, de l'incidence favorable des fluctuations du dollar américain aux États-Unis, de l'appréciation des marchés ainsi que de l'acquisition des actifs de Samson, conjugués à la progression des autres revenus et des honoraires de performance tirés des actifs traditionnels. Ces éléments ont été partiellement neutralisés par une augmentation des charges d'exploitation globales, notamment les frais de vente et charges générales et administratives et les charges découlant de l'intégration des activités de Samson acquises.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, le BAIIA ajusté a progressé de 7,1 millions de dollars, ou 38 %, pour s'établir à 25,7 millions de dollars, soit 0,36 \$ par action (de base et dilué), contre 18,6 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (de base et dilué) au trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette progression est avant tout attribuable à l'augmentation des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels, qui sont généralement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, combinée à la hausse des honoraires de gestion attribuable aux actifs sous gestion plus élevés, tel qu'il en est question dans la rubrique portant sur les actifs sous gestion. La progression des produits a été en partie annulée par une hausse de l'ensemble des charges d'exploitation, notamment les frais de vente et charges générales et administratives et les charges découlant de l'intégration des activités de Samson acquises.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le BAIIA ajusté a été en hausse de 6,6 millions de dollars, ou 8 %, pour atteindre 84,8 millions de dollars, ou 1,21 \$ par action (de base) et 1,20 \$ par action (dilué), contre 78,2 millions de dollars, ou 1,14 \$ par action (de base) et 1,12 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a surtout été poussé à la hausse par une augmentation des honoraires de gestion découlant des actifs sous gestion moyens plus élevés par suite surtout des nouveaux mandats obtenus, de l'acquisition de Samson, de l'appréciation des marchés et de l'incidence favorable des variations des taux de change du dollar américain, conjugués à la progression des honoraires de performance au cours de la période. Ces éléments ont été partiellement neutralisés par une augmentation globale des charges d'exploitation, notamment les frais de vente et charges générales et administratives et les charges découlant de l'intégration des activités de Samson acquises.

Résultat net

Tableau 9 – Résultat net et résultat net ajusté* (en milliers de dollars, sauf les données par action)

	TRIMESTRES CLOS			EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 30 SEPTEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	9 678	6 700	12 090	27 631	27 492
Amortissement des immobilisations corporelles	646	487	611	2 030	1 733
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 169	6 709	6 655	27 119	25 700
Éléments de rémunération hors trésorerie	1 668	2 348	2 156	8 880	6 940
Dépréciation des actifs non financiers ¹⁾	-	-	8 016	-	8 016
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ¹⁾	(342)	(89)	(8 284)	445	(7 419)
Éléments hors trésorerie	9 140	9 455	9 154	38 474	34 970
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ¹⁾	774	468	1 174	2 361	3 127
Frais d'acquisition ¹⁾	2 311	1 189	824	4 748	2 079
Frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration	3 085	1 657	1 998	7 109	5 206
Résultat net ajusté avant l'impôt sur le résultat applicable aux éléments ci-dessus ¹⁾	21 904	17 812	23 242	73 214	67 668
Impôt sur le résultat applicable aux éléments ci-dessus ¹⁾	823	470	(269)	2 266	953
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	21 081	17 342	23 511	70 948	66 715
Par action (de base)					
Résultat net	0,14	0,10	0,18	0,40	0,40
Résultat net ajusté*	0,30	0,25	0,34	1,01	0,97
Par action (dilué)					
Résultat net	0,13	0,10	0,18	0,39	0,40
Résultat net ajusté	0,29	0,25	0,34	1,00	0,96

* Le résultat net ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 55.

¹⁾ L'impôt applicable à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, aux frais d'acquisition et aux coûts de restructuration et autres coûts d'intégration est estimé selon un taux d'impôt de 30 %.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a reculé de 2,4 millions de dollars pour se chiffrer à 9,7 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action (de base) et 0,13 \$ par action (dilué), contre 12,1 millions de dollars, ou 0,18 \$ par action (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul s'explique surtout par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation pour soutenir la croissance des activités et découlant de l'acquisition de Samson, notamment les frais de vente et charges générales et administratives, les frais d'acquisition et l'amortissement des immobilisations incorporelles, qui ont respectivement monté de 8,9 millions de dollars, de 1,5 million de dollars et de 0,5 million de dollars. Cette hausse des charges d'exploitation a été en partie contrebalancée par l'augmentation des produits, notamment les honoraires de gestion, les honoraires de performance et les autres revenus, qui ont respectivement monté de 8,8 millions de dollars, de 0,3 million de dollars et de 0,6 million de dollars.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'est chiffré à 9,7 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action (de base) et 0,13 \$ par action (dilué), au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à 6,7 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action (de base et dilué), pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015. Cette hausse découle surtout d'une augmentation des produits découlant de la progression des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels de 11 millions de dollars, qui sont généralement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, combinée à une croissance de 3,5 millions de dollars des honoraires de gestion attribuable aux actifs sous gestion moyens plus élevés et à l'inclusion des activités de Samson pour une période de deux mois. L'augmentation des produits a été partiellement contrebalancée par la croissance de l'ensemble des charges d'exploitation, notamment la hausse de 6,3 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives, la hausse de 1,1 million de dollars des frais d'acquisition, l'augmentation de la désactualisation et l'inclusion de la radiation d'obligations au titre du prix d'achat de 2,1 millions de dollars au trimestre précédent en regard de néant au quatrième trimestre de 2015.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'est établi à 27,6 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,39 \$ par action (dilué), contre 27,5 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base et dilué) pour l'exercice précédent. Cette hausse découle surtout d'une augmentation de 30,8 millions de dollars des honoraires de gestion, de 4,1 millions de dollars des honoraires de performance et de 1,2 million de dollars des autres revenus, combinée à une diminution de 2,2 millions de dollars de la désactualisation et de la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat. Ces éléments ont été en partie annulés par une montée de 31,7 millions de dollars, de 1,7 million de dollars, de 1,9 million de dollars et de 0,9 million de dollars respectivement des frais de vente et charges générales et administratives, des amortissements, des coûts d'acquisition et de restructuration et autres coûts d'intégration et des intérêts sur la dette à long terme. En outre, les coûts nécessaires à l'établissement d'une plateforme américaine permettront de dégager des résultats au cours des trimestres à venir.

Résultat net ajusté

La Société recourt au résultat net ajusté comme l'une des principales mesures de performance non conformes aux IFRS puisqu'il s'agit d'un excellent indicateur de sa capacité de générer des flux de trésorerie. Le résultat net ajusté correspond à la somme des éléments suivants : le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, les éléments hors trésorerie, dont la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la variation après impôt de la juste valeur des instruments financiers dérivés, la dépréciation d'actifs non financiers après impôt, les frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration après impôt et les éléments de rémunération hors trésorerie.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, des éléments hors trésorerie de 9,2 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (9,1 millions de dollars avant impôt), ou 0,13 \$ par action (de base et dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 2,2 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur le résultat (3,1 millions de dollars avant impôt), ou 0,03 \$ par action (de base et dilué), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la

Société s'est élevé à 21,1 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action (de base) et 0,29 \$ par action (dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015.

Au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2014, des éléments hors trésorerie de 10,0 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (9,2 millions de dollars avant impôt), ou 0,14 \$ par action (de base et dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 1,4 million de dollars, compte tenu de l'impôt sur le résultat (2,0 millions de dollars avant impôt), ou 0,02 \$ par action (de base et dilué), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 23,5 millions de dollars, ou 0,34 \$ par action (de base et dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2014.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Au cours du trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, des éléments hors trésorerie de 9,5 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (9,5 millions de dollars avant impôt), ou 0,13 \$ par action (de base et dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 1,2 million de dollars, compte tenu de l'impôt sur le résultat (1,7 million de dollars avant impôt), ou 0,02 \$ par action (de base et dilué), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 17,3 millions de dollars, ou 0,25 \$ par action (de base et dilué), pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2015, comparativement à un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 21,1 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action (de base) et 0,29 \$ par action (dilué) pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des éléments hors trésorerie de 38,3 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (38,5 millions de dollars avant impôt), ou 0,54 \$ par action (de base et dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 5,0 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur le résultat (7,1 millions de dollars avant impôt), ou 0,07 \$ par action (de base et dilué), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 70,9 millions de dollars, ou 1,01 \$ par action (de base) et 1,00 \$ par action (dilué), pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 66,7 millions de dollars, ou 0,97 \$ par action (de base) et 0,96 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente, sur une base consolidée, les actifs sous gestion, le total des produits, le BAIIA ajusté et le résultat net de la Société, y compris les montants par action, pour chacun des huit derniers trimestres, ainsi que pour les 12 derniers mois.

Tableau 10 – Résultats trimestriels (en milliers de dollars, sauf les actifs sous gestion qui sont en millions de dollars et les données par action)

	12 derniers mois ³⁾	T4 31 déc. 2015	T3 30 sept. 2015	T2 30 juin 2015	T1 31 mars 2015	T4 31 déc. 2014	T3 30 sept. 2014	T2 30 juin 2014	T1 31 mars 2014
Actifs sous gestion	92 852	101 431	88 759	90 291	90 927	86 612	84 875	82 131	80 412
Total des produits	258 417	73 999	60 214	66 143	58 061	64 304	52 371	55 720	49 963
BAIIA ajusté ¹⁾	84 781	25 757	18 608	23 050	17 366	24 820	18 085	20 191	15 127
Marge du BAIIA ajusté	32,8 %	34,8 %	30,9 %	34,8 %	29,9 %	38,6 %	34,5 %	36,2 %	30,3 %
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	27 631	9 678	6 700	7 541	3 712	12 090	5 053	7 671	2 678
PAR ACTION (DE BASE)									
BAIIA ajusté ¹⁾	1,21	0,36	0,27	0,33	0,25	0,36	0,26	0,30	0,22
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,40	0,14	0,10	0,11	0,05	0,18	0,07	0,11	0,04
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹⁾	1,01	0,30	0,25	0,26	0,21	0,34	0,21	0,23	0,18
PAR ACTION (DILUÉ)									
BAIIA ajusté ¹⁾	1,20	0,36	0,27	0,33	0,25	0,35	0,26	0,29	0,22
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,39	0,13	0,10	0,11	0,05	0,18	0,07	0,11	0,04
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹⁾	1,00	0,29	0,25	0,26	0,21	0,34	0,21	0,23	0,18
PAR ACTION (DILUÉ) (compte tenu de la rémunération hors trésorerie et des options attribuées)²⁾									
BAIIA ajusté ¹⁾	1,11	0,33	0,25	0,30	0,23	0,33	0,24	0,28	0,20
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,36	0,12	0,09	0,10	0,05	0,16	0,07	0,10	0,04
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹⁾	0,93	0,27	0,23	0,24	0,19	0,31	0,20	0,22	0,17

¹⁾ Le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 55.

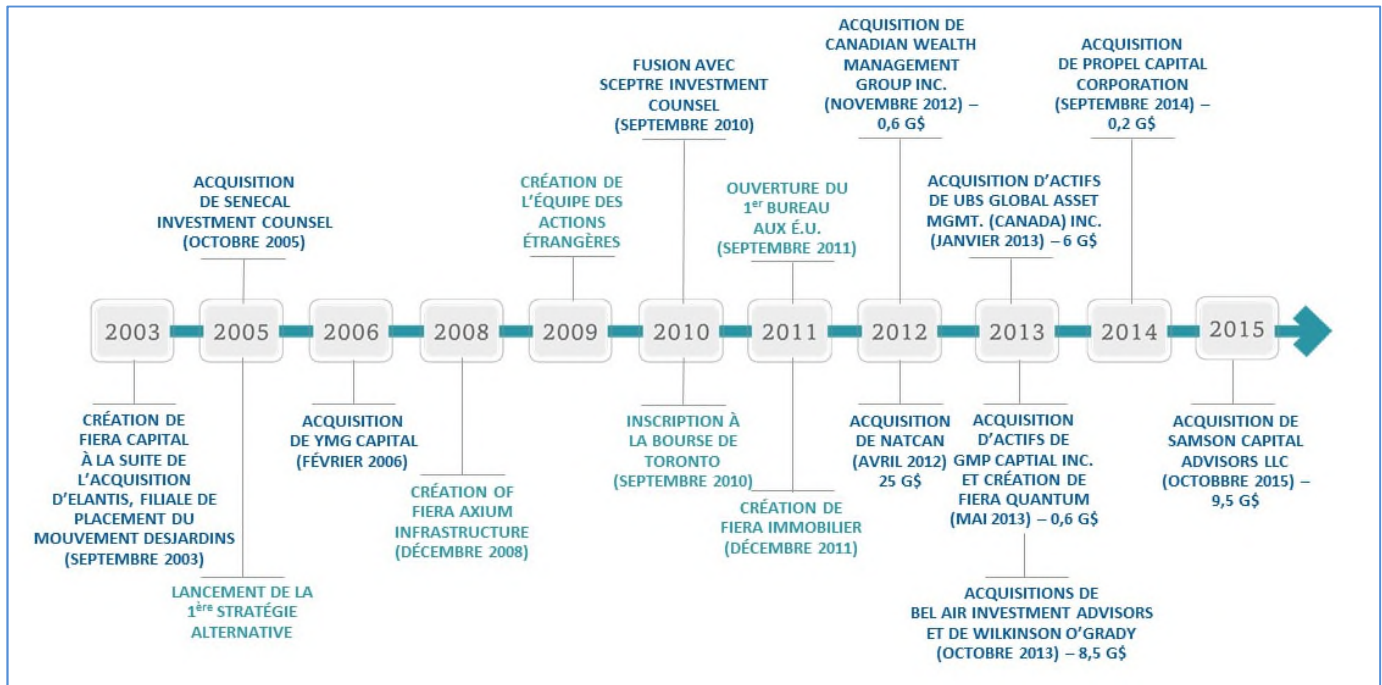
²⁾ Cette analyse présume que les droits au titre de toutes les attributions fondées sur des actions en circulation seront acquis et réglés en actions de la Société (dont 3 040 225 options sur actions, 2 542 711 UALR et 686 244 UAR au 31 décembre 2015).

³⁾ Les 12 derniers mois représentent la somme des résultats des quatre derniers trimestres, à l'exclusion des actifs sous gestion, lesquels représentent la moyenne des actifs sous gestion des quatre derniers trimestres.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Analyse des résultats et des tendances

Le schéma présente l'évolution de la Société depuis sa création grâce à une croissance interne réussie et à diverses acquisitions d'entreprises.



Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion ont affiché une progression au cours du trimestre considéré en regard du trimestre précédent, surtout en raison de l'acquisition de Samson et des nouveaux mandats obtenus au cours du trimestre, notamment dans le secteur des Marchés institutionnels aux États-Unis, combinés à l'appréciation des marchés et à l'incidence positive des taux de change du dollar américain, en partie compensés par les mandats perdus et la contribution nette négative au cours de la période.

Au trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, les actifs sous gestion ont enregistré un recul en regard du trimestre clos le 30 juin 2015, surtout en raison de la dépréciation des marchés et des mandats perdus, et ce, malgré une hausse des encaissements nets au cours de la période et l'incidence favorable des taux de change du dollar américain. Au trimestre clos le 30 juin 2015, les actifs sous gestion ont diminué par rapport au trimestre clos le 31 mars 2015, principalement en raison de la dépréciation des marchés, combinée aux mandats perdus, en partie compensés par les nouveaux mandats obtenus au cours du trimestre. Les actifs sous gestion ont affiché une progression au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 en regard du trimestre clos le 31 décembre 2014, surtout en raison de l'appréciation des marchés et de l'incidence favorable des taux de change du dollar américain. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2014, les actifs sous gestion ont inscrit une hausse qui s'explique en grande partie par des mandats obtenus auprès de la clientèle des Marchés institutionnels, notamment aux États-Unis, conjugués au raffermissement des marchés et à l'incidence favorable des taux de change du dollar américain. Le trimestre clos le 30 septembre 2014 a enregistré une forte augmentation des actifs sous gestion par rapport au trimestre clos le 30 juin 2014, par suite surtout d'importants mandats obtenus auprès de la clientèle des Marchés institutionnels, principalement aux États-Unis, du raffermissement des marchés et de l'ajout d'actifs suivant l'acquisition de Propel.

Quant à la hausse des actifs sous gestion au deuxième trimestre de 2014 en regard du premier trimestre de 2014, elle reflète avant tout le raffermissement des marchés et les nouveaux mandats obtenus, contrebalancés partiellement par la perte de mandats et les contributions nettes négatives. Finalement, la hausse des actifs sous gestion au premier trimestre de 2014 par rapport au quatrième trimestre de 2013 est surtout attribuable aux nouveaux mandats et au raffermissement des marchés d'un trimestre à l'autre.

Produits

Depuis l'acquisition de Bel Air et de Wilkinson O'Grady à la fin de 2013, les produits que génère la Société sont répartis de façon équilibrée entre les secteurs Marchés institutionnels, Marché des conseillers aux investisseurs et Gestion privée et, depuis, ils ne cessent de croître. De plus, les produits du secteur des Marchés institutionnels des États-Unis ont progressé grâce à l'obtention de nouveaux mandats.

Le trimestre écoulé affiche une augmentation des produits découlant essentiellement de la hausse des honoraires de performance comptabilisés à la fin de l'exercice, conjuguée à l'inclusion de deux mois de produits provenant de l'acquisition de Samson. Il convient de noter que les honoraires de performance sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque exercice.

Le trimestre précédent clos le 30 septembre 2015 affichait une hausse des honoraires de gestion comparativement au trimestre clos le 30 juin 2015, surtout du fait de l'obtention de nouveaux mandats américains vers la fin du deuxième trimestre de 2015, dont les produits ont été comptabilisés au cours du troisième trimestre de 2015, tandis que les honoraires de performance ont inscrit une baisse attribuable au fait qu'ils sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque année.

Les honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, qui sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, ont progressé au cours du trimestre clos le 30 juin 2015. Les honoraires de gestion du trimestre clos le 31 mars 2015 ont été supérieurs à ceux du quatrième trimestre de 2014 en raison de la croissance des actifs sous gestion. Les produits du trimestre précédent clos le 31 décembre 2014 ont connu une hausse importante en raison surtout de l'inclusion des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels. Par ailleurs, les produits tirés des honoraires de gestion au quatrième trimestre de 2014 ont été supérieurs à ceux du troisième trimestre de 2014, ce qui s'explique surtout par la croissance des actifs sous gestion découlant des nouveaux mandats obtenus au cours de la période.

Les honoraires de gestion ont progressé au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2014 eu égard au trimestre clos le 30 juin 2014. De plus, les honoraires de performance ont baissé au cours du troisième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2014. La hausse des produits du deuxième trimestre de 2014 par rapport à ceux du premier trimestre de 2014 tient essentiellement à la montée des honoraires de gestion et des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels. Finalement, le trimestre clos le 31 mars 2014 a été caractérisé par une augmentation des honoraires de gestion et autres revenus par suite de la prise en compte, pour un trimestre complet, des activités de Bel Air et de Wilkinson O'Grady, du montant net des nouveaux actifs sous gestion et du raffermissement des marchés.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a affiché une tendance haussière au cours des huit derniers trimestres. Au cours du trimestre considéré clos le 31 décembre 2015, le BAIIA ajusté a augmenté eu égard à celui du trimestre précédent, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des honoraires de performance et des honoraires de gestion, partiellement annulée par la croissance de l'ensemble des charges d'exploitation. Comparativement au deuxième trimestre de 2015, le BAIIA ajusté

a reculé au cours du troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de la baisse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, qui sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque année.

Le BAIIA ajusté a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2015, essentiellement en raison de la hausse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, annulée en partie par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives liés à la rémunération variable. Le BAIIA ajusté a diminué au premier trimestre de 2015 par rapport au quatrième trimestre de 2014, en grande partie à cause de la baisse des honoraires de performance qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, malgré le fait que les honoraires de gestion ont augmenté et que les frais de vente et charges générales et administratives sont restés stables comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2014. Il a augmenté au quatrième trimestre de 2014 par rapport au troisième trimestre du même exercice, en grande partie grâce à la hausse des honoraires de performance qui sont habituellement comptabilisés en décembre de chaque année ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des honoraires de gestion, annulées en partie par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives. Il a reculé au troisième trimestre de 2014 par rapport à celui du deuxième trimestre de 2014, du fait surtout du fléchissement des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, ces honoraires étant généralement comptabilisés les mois de juin et de décembre de chaque année.

Le BAIIA ajusté a augmenté au deuxième trimestre de 2014 par rapport au premier trimestre de 2014, en grande partie grâce à la hausse des honoraires de gestion et des honoraires de performance, conjuguée à la baisse des frais de vente et charges générales et administratives, particulièrement en ce qui a trait à la rémunération variable. Finalement, au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2014, le BAIIA ajusté s'est replié par rapport au trimestre précédent, avant tout par suite du recul des honoraires de performance et de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives a découlé pour l'essentiel de la prise en compte, pour un trimestre complet, des activités de Bel Air et de Wilkinson O'Grady, conjuguée à la hausse de la charge de rémunération liée au rendement obtenu par les gestionnaires de placements.

Marge du BAIIA ajusté

La marge du BAIIA ajusté met en rapport le BAIIA ajusté et les produits. Il s'agit là d'une importante mesure de la performance d'exploitation globale, car elle est indicatrice de la rentabilité de la Société du point de vue de l'exploitation.

La marge du BAIIA ajusté a fluctué dans une fourchette allant de 29,9 % à 38,6 % au cours des huit derniers trimestres. Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, la marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à 30,3 %, soit une diminution par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des honoraires de performance, qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année. Le trimestre suivant clos le 30 juin 2014 a dégagé une marge du BAIIA ajusté de 36,2 % par suite surtout de la hausse des honoraires de gestion et de celle des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, conjuguées à une baisse des frais de vente et charges générales et administratives, notamment ceux liés à la rémunération variable, eu égard à ceux du trimestre clos le 31 mars 2014. La marge du BAIIA ajusté pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2014 a été de 34,5 %. Il s'agit d'une baisse par rapport à celle du trimestre précédent, qui s'explique surtout par la diminution des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, qui sont généralement comptabilisés les mois de juin et de décembre de chaque année. La marge du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 a été de 38,6 %, en hausse par rapport à celle du trimestre précédent, qui est essentiellement attribuable à l'augmentation des honoraires de performance qui sont généralement comptabilisés tous les mois de décembre ainsi qu'à l'augmentation des honoraires de gestion découlant de la progression des actifs sous gestion. Le trimestre clos le 31 mars 2015 a affiché une marge du BAIIA ajusté de 29,9 %, en raison surtout de la baisse des honoraires de performance par rapport à ceux du

quatrième trimestre clos le 31 décembre 2014. Au cours du trimestre précédent clos le 30 juin 2015, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 34,8 %, ce qui s'explique en grande partie par une hausse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels par rapport à ceux du premier trimestre de 2015. Le trimestre suivant clos le 30 septembre 2015 a affiché une marge du BAIIA ajusté de 30,9 % qui s'explique en grande partie par une baisse des honoraires de performance comparativement au trimestre précédent clos le 30 juin 2015.

Le trimestre considéré clos le 31 décembre 2015 a affiché une marge du BAIIA ajusté de 34,8 %, soit une augmentation par rapport à celle du trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse des honoraires de performance et des honoraires de base. En outre, les frais d'établissement de la plateforme américaine payés d'avance et les autres coûts liés à l'expansion engendreront des résultats au cours des trimestres à venir.

La marge du BAIIA ajusté des 12 derniers mois s'est établie à 32,8 %, ce qui est comparable à celles de 33,7 % et de 34,6 % présentées au 30 septembre 2015 et au 30 juin 2015, respectivement. Cette marge établie sur les 12 derniers mois neutralise l'incidence du calendrier des honoraires de performance qui, en général, sont comptabilisés au deuxième et au quatrième trimestres de chaque exercice, ainsi que l'incidence de la hausse des frais de vente et charges générales et administratives des derniers trimestres résultant des diverses acquisitions, et elle donne une meilleure mesure de la performance globale de la Société.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, qui a fluctué dans une fourchette de 2,7 millions de dollars à 12,1 millions de dollars au cours des huit derniers trimestres, a subi les effets de diverses mesures qui ont entraîné une hausse des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration. Les honoraires de performance, habituellement comptabilisés au deuxième et au quatrième trimestres de chaque exercice, ont aussi joué dans la fluctuation du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour le trimestre considéré a été supérieur à celui du trimestre précédent clos le 30 septembre 2015, par suite surtout de la progression des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels, conjuguée à la croissance des produits tirés des honoraires de gestion.

Résultat net ajusté par action attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net ajusté par action attribuable aux actionnaires de la Société est un bon indicateur de la capacité de celle-ci à générer des flux de trésorerie. Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société a fluctué dans une fourchette allant de 0,18 \$ par action (de base et dilué) à 0,34 \$ par action (de base et dilué) au cours des huit derniers trimestres.

Le trimestre clos le 31 mars 2013 a affiché un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 0,18 \$ par action (de base et dilué), du fait surtout de la diminution des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels qui ont été inscrits au quatrième trimestre de 2013. Le deuxième trimestre clos le 30 juin 2014 a affiché un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 0,23 \$ par action (de base et dilué), surtout attribuable à la hausse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels comptabilisés au deuxième trimestre de 2014. Au trimestre suivant clos le 30 septembre 2014, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est établi à 0,21 \$ par action (de base et dilué), en raison de la croissance des honoraires de gestion, en partie contrebalancée par la baisse des honoraires de performance comparativement au trimestre précédent. Au quatrième trimestre de 2014, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société a été élevé, s'établissant

à 0,34 \$ par action (de base et dilué), ce qui s'explique essentiellement par les importants honoraires de performance enregistrés au cours du trimestre.

Pour le premier trimestre de 2015, la Société a comptabilisé un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 0,21 \$ par action (de base et dilué), ce qui est inférieur à celui inscrit au quatrième trimestre de 2014, en raison surtout de la baisse des honoraires de performance, en partie compensée par la hausse des honoraires de gestion enregistrés au cours du trimestre. Au cours du trimestre suivant clos le 30 septembre 2015, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est établi à 0,25 \$ par action (de base et dilué), en léger recul par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout de la diminution des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels. À titre comparatif, il s'était élevé à 0,26 \$ par action (de base et dilué) pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2015. Finalement, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est chiffré à 0,30 \$ par action (de base) et à 0,29 \$ par action (dilué) pour le trimestre considéré clos le 31 décembre 2015, ce qui s'explique essentiellement par la progression des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels, combinée à la hausse des honoraires de gestion découlant des actifs sous gestion moyens plus élevés et de l'inclusion de Samson.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

L'un des principaux objectifs financiers de la Société est de continuer à générer des flux de trésorerie disponibles à partir des activités d'exploitation supérieurs aux versements de dividendes, aux rachats d'actions, aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation courantes. En plus des charges d'exploitation, la Société affecte sa trésorerie notamment aux versements de dividendes, aux remboursements sur la dette, aux dépenses d'investissement, aux acquisitions d'entreprises et aux rachats d'actions.

Le tableau suivant présente un complément d'information sur les flux de trésorerie de Fiera Capital.

Tableau 11 – Sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	66 856	63 735
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(34 600)	(20 712)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(25 852)	(48 987)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	6 404	(5 964)
Incidence des fluctuations des cours du change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	2 441	1 070
Trésorerie à l'ouverture de la période	16 880	21 774
Trésorerie à la clôture de la période	25 725	16 880

Activités depuis le début de l'exercice

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 66,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ce montant découle des entrées de trésorerie liées au résultat net ajusté pour tenir compte de la dotation aux amortissements, de la rémunération hors trésorerie, de la désactualisation des obligations au titre

du prix d'achat, des intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières, de la charge d'impôt sur le résultat ainsi que des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés de 80,4 millions de dollars, contrebalancées par les sorties de trésorerie liées à l'impôt sur le résultat payé de 12,6 millions de dollars et la variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 1 million de dollars.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 34,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, en raison des sorties de trésorerie liées à l'acquisition de Samson de 24,0 millions de dollars, combinées aux sorties de trésorerie liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles de 9,4 millions de dollars et aux sorties de trésorerie liées à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et aux frais différés de 1,7 million de dollars et 1,9 million de dollars, respectivement. Ces sorties de trésoreries ont été en partie compensées par les entrées de trésoreries liées à la vente de placements à court terme de 3,4 millions de dollars.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 25,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, en raison d'un paiement de dividendes de 37,9 millions de dollars, des sorties de trésorerie liées au règlement de la rémunération fondée sur des actions de 3,5 millions de dollars, des paiements d'intérêts sur la dette à long terme et des charges de financement de 8,7 millions de dollars ainsi que des sorties de trésorerie liées aux achats d'actions en vue de leur annulation de 3,1 millions de dollars. Ces sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont été en partie contrebalancées par une dette nette à long terme supplémentaire de 23,0 millions de dollars et par l'émission de capital social de 4,2 millions de dollars au cours de la période.

Enfin, l'incidence positive des fluctuations des taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères s'est chiffrée à 2,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 66,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 63,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart de 3,1 millions de dollars découle principalement d'une augmentation de 6,5 millions de dollars du BAIIA ajusté, tel qu'il est décrit à la rubrique « BAIIA ajusté », conjuguée à une diminution de 3,4 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé et de la charge d'impôt sur le résultat, en partie compensée par une variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation chiffrée à 5,2 millions de dollars, ainsi que par une variation négative de la quote-part du résultat et du profit à la dilution des participations dans des coentreprises de 1,3 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à l'exercice précédent.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 34,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, en regard de 20,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart entre ces deux montants s'explique surtout par les sorties de trésorerie plus importantes pour l'acquisition de Samson en 2015 que pour l'acquisition de Propel en 2014 (24,0 millions de dollars et 9,9 millions de dollars, respectivement comptabilisés comme regroupements d'entreprises), combinées à des sorties de trésoreries pour l'acquisition d'immobilisations corporelles plus élevées en 2015 qu'en 2014 (9,4 millions de dollars et 1,3 million de dollars, respectivement). Les hausses des sorties de trésoreries liées aux activités d'investissement en 2015 comparativement à 2014 ont été en partie compensées par un paiement non récurrent de 9,5 millions de dollars lié aux obligations au titre du prix d'achat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à un montant de néant au cours de 2015.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 25,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, alors qu'elles s'étaient chiffrées à 49,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à l'augmentation de la dette nette à long terme de 36 millions de dollars (dette à long terme supplémentaire de 23 millions de dollars en 2015

comparativement à un remboursement sur la dette à long terme de 13,3 millions de dollars en 2014), contrebalancée en partie par des sorties de trésorerie liées au règlement de la rémunération fondée sur des actions plus élevée de 3,5 millions de dollars, à la hausse des dividendes versés de 6,5 millions de dollars, à l'alourdissement des charges de financement de 1,1 million de dollars ainsi qu'à l'accroissement des sorties de trésorerie nettes liées aux achats d'actions en vue de leur annulation de 3,1 millions de dollars.

Finalement, l'incidence favorable des variations des taux de change sur la trésorerie libellée en devise s'est élevée à 2,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre 1,1 million de dollars pour l'exercice précédent.

Résultat en trésorerie*

La Société définit le résultat en trésorerie comme étant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, ajusté pour tenir compte de la dotation aux amortissements, des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et de la rémunération hors trésorerie. Le résultat en trésorerie est un indicateur de notre capacité de verser des dividendes, de poursuivre nos activités et d'investir dans de nouvelles activités. La Société estime que son résultat en trésorerie est une mesure importante d'évaluation de sa performance d'exploitation de base.

Le tableau qui suit présente une ventilation du résultat en trésorerie et du résultat en trésorerie par action pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Tableau 12 – Résultat en trésorerie et résultat en trésorerie par action (en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	27 631	27 492
Ajustements au titre de ce qui suit :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 030	1 733
Amortissement des immobilisations incorporelles	27 119	25 700
Rémunération hors trésorerie	8 880	6 940
Dépréciation des actifs non financiers	-	8 016
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	445	(7 419)
Résultat en trésorerie attribuable aux actionnaires de la Société	66 105	62 462
Résultat en trésorerie par action (de base)	0,94	0,91
Résultat en trésorerie par action (dilué)	0,93	0,90

(*) Le résultat en trésorerie et le résultat en trésorerie par action ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 55.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 29,1 millions de dollars ainsi que la rémunération hors trésorerie, la dépréciation d'actifs non financiers et les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés pour un montant de 9,3 millions de dollars ont eu une incidence défavorable sur le résultat net de la Société, comparativement à des montants de 27,4 millions de dollars et de 7,5 millions de dollars, respectivement, pour l'exercice précédent. Lorsque ces montants

sont rajoutés au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société se chiffrant à 27,6 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,39 \$ par action (dilué), le résultat en trésorerie attribuable aux actionnaires de la Société atteint 66,1 millions de dollars, ou 0,94 \$ par action (de base) et 0,93 \$ par action (dilué), pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 62,5 millions de dollars, ou 0,91 \$ par action (de base) et 0,90 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

Dettes à long terme

Tableau 13 – Facilité renouvelable (en milliers de dollars)

	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Facilité à terme	-	177 756
Facilité renouvelable	265 270	45 244
Charges de financement différées	(1 044)	(919)
	264 226	222 081

Facilité renouvelable

Le 26 juin 2015, la Société a modifié les modalités de sa convention de crédit afin d'inclure, entre autres, les modifications suivantes :

- Conversion de l'ancienne facilité, composée d'une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 75 millions de dollars échéant en avril 2017 et d'une facilité à terme de 175 millions de dollars échéant en avril 2017, en une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 300 millions de dollars pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains, remboursable intégralement en mars 2020.
- Révision des clauses financières applicables pour les différentes périodes de test, y compris durant les périodes suivant certaines acquisitions.
- Inclusion de Fiera US Holding Inc., filiale entièrement détenue, à titre d'emprunteur.

La Société a évalué les modifications et a conclu que les modalités révisées étaient considérables et donnaient lieu à une extinction de l'ancienne facilité. En conséquence, des charges de financement différées non amorties de 0,7 million de dollars relatives à l'ancienne facilité ont été radiées des états financiers consolidés à la date de la modification.

La Société prévoit utiliser les montants additionnels disponibles aux termes de la facilité renouvelable modifiée pour financer les acquisitions futures et aux fins générales de la Société, le cas échéant.

Au 31 décembre 2015, le montant total de la dette à long terme comprenait des montants de 128,3 millions de dollars et de 99,0 millions de dollars américains (137 millions de dollars) (montants impayés de 129,5 millions de dollars et de 80,6 millions de dollars américains (93,5 millions de dollars) au 31 décembre 2014).

Selon les modalités de la convention d'emprunt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio de la dette à long terme maximum sur le BAIIA et d'un ratio de couverture minimum des intérêts. Le BAIIA, mesure non conforme aux IFRS, est défini dans la facilité renouvelable comme étant, sur une base consolidée, le résultat de l'emprunteur avant les intérêts, l'impôt, les amortissements, les charges non récurrentes et exceptionnelles liées aux acquisitions et d'autres éléments hors trésorerie.

Au 31 décembre 2015, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives relatives à sa dette.

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 108 millions de dollars aux termes duquel, jusqu'en mars 2017, ses paiements mensuels d'intérêts à taux variable sont échangés contre des paiements d'intérêts au taux fixe de 1,835 %. Les modifications apportées à la facilité de crédit n'ont pas eu d'incidence sur les contrats de swap de taux d'intérêt.

Obligations contractuelles et passifs éventuels

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2015, la Société avait les obligations contractuelles suivantes :

Tableau 14 – Obligations contractuelles (en milliers de dollars)

	Valeur comptable	Total	2016	2017	2018	Par la suite
Dettes à long terme	265 270	265 270	-	-	-	265 270
Obligations au titre du prix d'achat	42 235	48 697	11 845	10 426	10 426	16 000
Contrats de location simple	s.o.	77 876	11 934	10 416	7 943	47 583
Total des obligations	s.o.	391 843	23 779	20 842	18 369	328 853

Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

Arrangements hors bilan

Au 31 décembre 2015, Fiera Capital n'avait conclu aucun arrangement hors bilan, que ce soit en lien avec une garantie, un dérivé (hormis le swap de taux d'intérêt variable-fixe mentionné plus haut) ou des entités à détenteurs de droits variables. La Société ne s'attend pas pour l'heure à conclure de telles ententes.

Capital social

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 51 536 848 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 19 847 577 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 71 384 425 actions en circulation, contre 48 715 873 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 20 039 750 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 68 755 623 actions en circulation au 31 décembre 2014.

Paielements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

Le tableau ci-après présente les transactions ayant eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 dans le cadre des régimes d'options sur actions de la Société.

Tableau 15 – Transactions sur options

	31 DÉCEMBRE 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En circulation à l'ouverture de la période	3 346 037	9,32	2 942 522	8,12
Attributions	255 000	11,64	692 427	13,43
Exercices	(356 173)	6,82	(249 236)	6,77
Renoncations	(204 639)	12,74	(32 176)	8,10
Expirations	-	-	(7 500)	5,59
En circulation à la clôture de la période	3 040 225	9,58	3 346 037	9,32
Options exerçables à la clôture de la période	1 225 485	7,04	1 230 298	6,55

Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date qui, dans chaque trimestre, correspondait au troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de sa rémunération de base pour le trimestre en cours, sous réserve qu'au moins 50 % de cette rémunération soit sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Si un administrateur quittait ses fonctions, la Société lui versait un montant en trésorerie égal au cours de clôture des actions de catégorie A le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détenait à cette date. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil d'administration a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Au 31 décembre 2015, la direction avait inscrit un passif d'environ 0,162 million de dollars pour les 14 295 unités (0,174 million de dollars pour les 13 681 unités au 31 décembre 2014) en circulation en vertu du régime d'UAD.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR »)

Le 11 décembre 2012, le conseil d'administration a mis sur pied le régime d'UAR afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % des actions émises et en circulation de la Société, calculé sur une base non diluée. La date d'acquisition des droits est le troisième anniversaire de la date d'attribution. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que chaque employé admissible peut recevoir. La charge relative aux UAR est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein des régimes d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Tableau 16 – Transactions sur les UAR

	Nombre d'UAR en circulation	
	2015	2014
En circulation à l'ouverture de la période	540 508	367 548
Attributions	273 964	166 559
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	30 872	15 573
Acquisitions de droits ¹	(140 630)	-
Renonciations	(18 470)	(9 172)
En circulation à la clôture de la période	686 244	540 508

¹ 1 760 UAR représentant le dernier dividende payé au comptant.

Au 31 décembre 2015, la direction avait inscrit un passif de 2,9 millions de dollars pour les 686 244 unités (2,2 millions de dollars pour les 540 508 unités au 31 décembre 2014) en circulation aux termes du régime d'UAR. Une charge de 2,2 millions de dollars et de 1,6 million de dollars a été inscrite respectivement à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Régime d'actions assujetties à des restrictions

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes du régime correspond à 224 699 des actions émises et en circulation de la Société. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions assujetties à des restrictions que chaque employé admissible peut recevoir. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquièrent sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. L'acquisition accélérée est possible dans certaines circonstances, notamment lorsque survient un décès ou une situation d'invalidité. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestira le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui sont détenues par l'administrateur du régime. Au cours de l'exercice, l'administrateur du régime a acheté 2 346 actions de catégorie A additionnelles avec le produit des dividendes reçus.

La charge au titre du paiement fondé sur des actions est fondée sur la juste valeur des actions assujetties à des restrictions à la date d'attribution et est constatée sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire. Une charge de 0,227 million de dollars a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour cette attribution.

Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Tableau 17 – Transactions sur les UALR

	2015	2014
En circulation à l'ouverture de la période	1 735 705	1 345 321
Attributions	1 101 589	415 384
Règlements	(234 583)	-
Renonciations	(60 000)	(25 000)
En circulation à la clôture de la période	2 542 711	1 735 705

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 1 092 273 UALR dont les droits deviendront acquis en tranches égales au cours des quatre ou cinq prochains exercices ainsi que 9 316 UALR dont les droits deviendront acquis en bloc le 31 décembre 2018. La formule utilisée pour calculer la valeur des UALR au moment de l'acquisition de leurs droits repose sur un multiple des produits applicables à l'unité d'exploitation, alors que la formule utilisée pour calculer le respect de la condition liée au rendement repose sur une cible de croissance des produits. Les UALR attribuées devraient être réglées en titres de capitaux propres.

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des UALR attribuées s'élève à 14,24 \$ par action. La juste valeur des UALR attribuées a été déterminée à l'attribution au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés, lequel évalue les UALR sous-jacentes en utilisant différentes projections à long terme, tel que le taux anticipé de croissance des produits, le taux de rétention des clients, et le taux d'actualisation. Pour ce qui est des attributions effectuées au cours de la période, la Société estime actuellement qu'il est probable que seuls les droits rattachés aux deux premiers exercices deviendront acquis. Une charge de rémunération est comptabilisée uniquement lorsqu'il est probable que les cibles de rendement seront atteintes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 234 583 UALR ont été acquises et réglées. La Société a réglé les UALR acquises au moyen d'un paiement de 3,5 millions de dollars en trésorerie au lieu d'une émission d'actions de catégorie A. La Société a traité la transaction comme un rachat de titres de capitaux propres et a comptabilisé une diminution d'un montant de 3,5 millions de dollars au surplus d'apport. Le règlement en trésorerie de ces UALR découlait de circonstances uniques. La Société prévoit toujours effectuer le règlement des tranches restantes par l'émission d'actions.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, une charge de 4,4 millions de dollars et de 4,0 millions de dollars, respectivement, a été comptabilisée au titre du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 décembre 2015, cette charge est imputable aux attributions réglées en titres de capitaux propres et aux attributions réglées en trésorerie pour un montant, respectivement, de 4,4 millions de dollars et de (0,029) million de dollars (3,96 millions de dollars et 0,043 million de dollars respectivement pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Régime d'UALR

Une charge de 0,9 million de dollars et de néant a été comptabilisée relativement à ce régime d'UALR pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, respectivement. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 décembre 2015, cette charge est imputable aux attributions réglées en titres de capitaux propres et aux attributions réglées en trésorerie pour un montant, respectivement, de 0,2 million de dollars et de 0,7 million de dollars (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société cotise aux régimes à cotisations définies destinés à ses employés. Les cotisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont élevées à 2,4 millions de dollars (2,26 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Postérieurement au regroupement d'entreprises effectué en septembre 2010, la Société a assumé le rôle de promoteur des régimes de retraite individuels (les « RRI ») qui ont été établis par la Société pour certains anciens employés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en vigueur, la Société n'est légalement pas tenue de verser des cotisations destinées à couvrir tout déficit de solvabilité. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée au 1^{er} janvier 2013 et la prochaine sera faite en date du 1^{er} janvier 2016.

Transactions avec des parties liées

La Société a effectué les transactions importantes suivantes avec des actionnaires et des sociétés qui leur sont liées :

Tableau 18 – Transactions avec des parties liées (en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2014
Honoraires de gestion, honoraires de performance et autres revenus	52 326	49 290
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 592	1 583
Autres	2 320	1 775
Intérêts sur la dette à long terme	7 782	7 864
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	445	301
Frais d'acquisition	120	-
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	8 500	8 500

Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales. Les sommes à payer aux termes de la facilité renouvelable de la Société présentées sous la rubrique « Dette à long terme » sont des montants dus à un consortium de prêteurs qui comprennent deux parties liées à la Société. Au cours du deuxième trimestre de 2015, la Société a versé 1,0 million de dollars au consortium de prêteurs pour différents frais afférents aux transactions liées à la modification de la facilité renouvelable. Le passif au titre des instruments financiers dérivés doit être payé à une société liée.

La Société a effectué les transactions suivantes avec les coentreprises : autres revenus de 0,4 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (1,2 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président du conseil et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables de l'établissement et du maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats, selon la définition que donne à ces termes le *Règlement 52-109*.

Le cadre de contrôle interne de Corporation Fiera Capital repose sur les critères publiés dans le rapport *Control-Integrated Framework (cadre COSO de 2013)* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission* (« COSO ») et est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers pour diffusion externe conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, appuyés par la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF au 31 décembre 2015 et ils ont conclu qu'ils étaient efficaces. De plus, aucun changement important n'a été apporté au CIIF au cours du trimestre clos le 31 décembre 2015, à l'exception de ce qui suit :

Le 30 octobre 2015, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Samson Capital Advisors LLC (« Samson »). La direction est en processus de compléter l'examen de la conception et de l'efficacité du fonctionnement des CIIF relativement à cette acquisition. Au 31 décembre 2015, les risques étaient toutefois atténués, puisque la direction était pleinement informée de tout événement important touchant cette acquisition. De plus, tous les actifs acquis et les passifs repris ont fait l'objet d'une évaluation et ont été comptabilisés dans les états financiers consolidés lors du processus de répartition du prix d'achat et les résultats d'exploitation de Samson ont aussi été inclus dans les résultats consolidés de la Société. Samson représente 1,3 % des produits, (1,6) % du résultat net de l'exercice, 5,7 % du total des actifs, 3 % des actifs courants, 6 % des actifs non courants, 1 % des passifs courants et aucun des passifs non courants présentés dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Au cours de l'exercice à venir, la direction effectuera un examen de la conception des CIIF de Samson et évaluera leur efficacité.

Par suite de l'acquisition mentionnée plus haut, la direction a dû ajuster son processus de consolidation pour intégrer la nouvelle filiale américaine.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers qu'elle utilise, aux risques suivants : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée au 31 décembre 2015.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des actifs sous gestion, qui est directement lié au rendement des placements de la Société et à la capacité de celle-ci de conserver et d'accroître les actifs, constitue le principal inducteur de performance des résultats de la Société.

Les états consolidés audités de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque. Même si certains de ces facteurs peuvent se répercuter sur la valeur

des actifs sous gestion des clients, l'analyse qui suit porte essentiellement sur le propre portefeuille de placements de la Société.

Le risque de perte auquel s'expose la Société à l'égard de ses placements en instruments financiers découle principalement du risque de marché, des risques liés aux fluctuations des cours boursiers, du risque de crédit, du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont actuellement gérés.

Risque lié aux fluctuations des cours boursiers

Les fluctuations de la valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux titres de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

La Société gère son portefeuille de placements selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. Son expertise particulière est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Aux 31 décembre 2015 et 2014, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune qu'elle gère. La juste valeur de ces placements était de 4,7 millions de dollars au 31 décembre 2015 et de 7,1 millions de dollars au 31 décembre 2014. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations. Les parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune n'ont pas d'échéance précise.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser les autres éléments du résultat global de 0,47 million de dollars et de 0,71 million de dollars, respectivement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie, à la trésorerie soumise à des restrictions et aux placements est limité parce que les contreparties en cause sont des banques à charte et des banques commerciales auxquelles les agences nationales de notation ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Sauf en ce qui concerne la Banque Nationale du Canada et ses sociétés affiliées, qui représentaient 21 % des débiteurs de la Société au 31 décembre 2015 (20 % au 31 décembre 2014), aucun client n'en représentait plus de 10 % aux 31 décembre 2015 et 2014.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie, de ses débiteurs, de ses créditeurs et charges à payer et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son risque de change en faisant concorder ses positions en actifs et en passifs, soit plus précisément, en appariant sa dette à long terme libellée dans une monnaie étrangère donnée à ses actifs à long terme libellés dans la même monnaie.

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2015, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 0,9 million de dollars (1,1 million de dollars en 2014) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit à l'état consolidé de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociété.

Risque de liquidité

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour régler ses passifs venus à échéance. La Société surveille le solde de sa trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère suffisamment de trésorerie à partir de ses activités opérationnelles et, grâce à sa dette à long terme, dispose de financement suffisant pour lui permettre de financer ses activités et d'honorer ses obligations à leur échéance.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les justes valeurs de la trésorerie, de la trésorerie soumise à des restrictions, des débiteurs, des créiteurs et charges à payer, du dividende à payer, des sommes dues à des sociétés liées et des dépôts-clients correspondent approximativement à leurs valeurs comptables en raison de leur échéance à court terme.

Le coût des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune se chiffrait à 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2015 et à 6,5 millions de dollars au 31 décembre 2014 et leur juste valeur était respectivement de 4,7 millions de dollars et de 7,1 millions de dollars à ces dates. Le profit non réalisé, soit 0,8 million de dollars (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,12 million de dollars) au 31 décembre 2015 et 0,6 million de dollars au 31 décembre 2014 (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,083 million de dollars), est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La Société a établi la juste valeur de la somme à recevoir liée aux reçus de souscription de 1,8 million de dollars et de l'obligation au titre des reçus de souscription du même montant au moyen de données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. La Société a déterminé la juste valeur au moyen de données de marché observables comme le taux d'actualisation.

La juste valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle a été établie au moyen d'une formule dont ont convenu toutes les parties au moment de l'acquisition des fonds de gestion alternative de GMP. La juste valeur de l'option est établie à l'aide de la valeur actualisée du total d'un multiple du résultat avant impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») prévisionnel et des honoraires de performance prévisionnels. La performance réelle de la filiale influe directement sur la valeur de l'option. Les prévisions font l'objet d'un suivi et d'une révision mensuels, et la valeur de l'option est recalculée à la clôture de chaque période de présentation de l'information. En 2014, la Société a achevé le budget annuel de la filiale pour l'exercice 2015 et recalculé la valeur de l'option à l'aide du BAIIA prévisionnel le plus récent attribuable à Société en commandite Fiera Quantum. La Société a ainsi établi que la valeur de l'option était de néant au 31 décembre 2014. La juste valeur est demeurée inchangée au 31 décembre 2015.

De plus, la Société a l'option d'acheter la participation de 45 % détenue par un membre clé de l'équipe de GMP Investment Management en tout temps après le 31 décembre 2015. Cette option pourra être réglée en trésorerie ou par l'émission d'actions de catégorie A de Fiera Capital, au gré de celle-ci. La formule utilisée pour calculer le prix d'achat de la participation de 45 % restante est la même que celle utilisée pour calculer la valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle, et elle prend en considération la somme d'un multiple du BAIIA prévisionnel et des honoraires de performance prévisionnels.

Les instruments financiers dérivés sont composés uniquement de contrats de swap de taux d'intérêt. La Société détermine la juste valeur de ses swaps de taux d'intérêt au moyen de techniques d'évaluation, utilisant à cette fin des données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. La Société s'assure, autant que possible, que sa technique d'évaluation intègre tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et qu'elle est conforme aux méthodes économiques reconnues pour la fixation du prix d'instruments financiers.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés présentées dans l'état consolidé du résultat net comprennent les variations de la juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt susmentionnés et les variations de la juste valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle se chiffrant respectivement à

0,4 million de dollars et à néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et respectivement à 0,3 million de dollars et à (7,7) millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, pour un total de 0,4 million de dollars et de (7,4) millions de dollars respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. Il y a lieu de se reporter à la note 6, *Instruments financiers*, afférente aux états financiers consolidés audités pour un complément d'information à cet égard.

GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société se compose du capital social, (du déficit) des résultats non distribués et de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur.

Afin de maintenir sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, et acquérir ou céder des actifs pour accroître sa performance et sa marge de manœuvre financières.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, la Société se conformait à l'ensemble des exigences réglementaires et dispenses.

JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion renvoie aux états financiers consolidés audités pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015. Un sommaire des jugements comptables significatifs et des incertitudes relatives aux estimations de la Société figure à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Certaines des méthodes comptables que la Société doit appliquer conformément aux IFRS amènent la direction à poser des jugements et estimations complexes et subjectifs relativement à des questions inhérentes aux incertitudes. Les méthodes comptables pour lesquelles la direction doit poser de pareils jugements et estimations sont décrites sous la rubrique *Jugements comptables significatifs et incertitudes relatives aux estimations* du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

Adoption de nouvelles IFRS

Les normes révisées dont il est question ci-après sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés et les informations fournies dans les présents états financiers; elle pourrait toutefois influencer sur la comptabilisation des transactions et des arrangements futurs ainsi que sur la présentation d'informations financières dans les états financiers annuels 2015 de la Société.

Améliorations annuelles des IFRS (cycles 2010-2012 et 2011-2013)

En décembre 2013, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues des cycles 2010-2012 et 2011-2013, lesquelles comprennent des modifications de portée limitée apportées à un ensemble de neuf normes. Les modifications qui pourraient s'appliquer à la Société comprennent des modifications permettant de clarifier des éléments, comme la définition de « condition d'acquisition de droits » de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les informations à fournir en ce qui a trait à un regroupement de secteurs opérationnels conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, l'évaluation des créances et des dettes à court terme selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, la définition de « partie liée » de l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, ainsi que d'autres modifications. La plupart des modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

IFRS publiées mais non encore adoptées

La Société n'a pas appliqué les IFRS nouvelles et révisées suivantes, qui sont publiées, mais qui n'ont pas encore été adoptées :

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a finalisé l'IFRS 9, combinant les étapes portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture du projet de l'IASB. L'IFRS 9 établit un modèle unique devant servir au classement et à l'évaluation des actifs financiers en fonction à la fois des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique qui consiste à détenir des actifs financiers. De plus, l'IFRS 9 prescrit un nouveau modèle de dépréciation applicable aux actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette version intègre un nouveau modèle de dépréciation des pertes attendues et apporte des modifications de portée restreinte au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*, et doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective et l'adoption anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Cette nouvelle norme établit un cadre de référence général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats inclus dans le champ d'application des normes qui portent sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. En juillet 2015, l'IASB a confirmé sa décision de reporter de un an la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15. L'application de l'IFRS 15 est actuellement obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilisent différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation de l'information concernant les contrats de location. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs,

où ceux-ci sont tenus de comptabiliser des actifs et des passifs pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Modifications de l'IFRS 11, Partenariats

En mai 2014, l'IASB a publié une modification à cette norme qui stipule que la comptabilisation s'appliquant aux regroupements d'entreprises doit être utilisée pour comptabiliser l'acquisition de participations dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et elle ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Modifications de l'IAS 38, Immobilisations incorporelles, et de l'IAS 16, Immobilisations corporelles

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à introduire une présomption réfutable selon laquelle les méthodes d'amortissement basées sur les produits en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles sont inappropriées. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et l'application anticipée est permise. Celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Modifications de l'IFRS 10, États financiers consolidés et de l'IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à clarifier le traitement de la vente ou de l'apport des actifs d'un investisseur à ses entreprises associées ou coentreprises. L'ampleur des profits et des pertes découlant de la vente ou de l'apport des actifs repose sur le fait que l'actif vendu ou ayant fait l'objet d'un apport est une entreprise ou non. En août 2015, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose de reporter pour une durée indéterminée la date d'entrée en vigueur de ces modifications. Actuellement, l'application des modifications de l'IFRS 10 et de l'IAS 28 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et les modifications s'appliquent de manière prospective. L'application anticipée est permise et ces normes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS (cycles 2012-2014)

En septembre 2014, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues des cycles 2012-2014, lesquelles comprennent des modifications de portée limitée apportées à un ensemble de quatre normes. Les modifications qui pourraient s'appliquer à la Société comprennent des modifications afin de fournir : 1) des indications précises dans les cas où une entité reclasse un actif détenu en vue de la vente comme actif détenu en vue de la distribution, et vice-versa, de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, 2) des indications supplémentaires concernant la conservation d'un lien ou non lorsqu'un mandat de gestion vise un actif transféré et des clarifications concernant les informations à fournir sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, 3) une clarification à l'effet que des obligations de qualité supérieure utilisées pour l'estimation du taux d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi doivent être libellées dans la même monnaie que celle utilisée pour les prestations versées conformément à l'IAS 9, *Avantages du personnel*, 4) une clarification de l'expression « ailleurs dans le rapport intermédiaire » de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. La plupart des modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016. L'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Modifications apportées à l'IAS 1, Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à cette norme afin de clarifier l'importance relative, le regroupement et la ventilation des éléments présentés dans l'état de la situation financière, l'état du résultat net et l'état du résultat global de même que l'ordre de présentation des notes dans les états financiers. Les modifications s'appliquent de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et l'application anticipée est permise. La Société est toujours en voie d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté correspond à la différence entre, d'une part, le total des produits et, d'autre part, le total des frais de vente et charges générales et administratives (à l'exclusion de la rémunération hors trésorerie) et des frais des gestionnaires externes.

Le résultat net ajusté correspond à la somme des éléments suivants : le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, les éléments hors trésorerie, dont la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les variations après impôt de la juste valeur des instruments financiers dérivés, la dépréciation d'actifs non financiers après impôt, les frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration après impôt et les éléments de rémunération hors trésorerie.

Le résultat en trésorerie correspond à la somme des éléments suivants : le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, les éléments hors trésorerie, dont la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés, la dépréciation d'actifs non financiers après impôt et les éléments de rémunération hors trésorerie.

Nous avons inclus des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs un complément d'information sur nos résultats d'exploitation et notre performance financière. Nous estimons que ces mesures non conformes aux IFRS sont particulièrement éclairantes à cet égard, du fait qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une faible incidence sur ces résultats et cette performance et qu'elles font dès lors ressortir les tendances de fond qui marquent nos activités de base que les seuls indicateurs conformes aux IFRS ne permettraient pas nécessairement de mettre en évidence. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non conformes aux IFRS aux fins de la présentation de leurs résultats. La direction fait par ailleurs appel à des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des résultats d'exploitation et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assurer le service de la dette, à financer les dépenses d'investissement et à satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Les mesures non conformes aux IFRS, comme leur nom l'indique, ne sont pas des mesures définies par les IFRS. Par exemple, certaines ou la totalité d'entre elles ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses d'investissement ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et du principal sur notre dette, et d) des versements d'impôt, qui viennent réduire notre trésorerie disponible. Bien que nous considérons les éléments exclus du calcul des mesures non conformes aux IFRS comme des éléments non récurrents et moins pertinents aux fins de l'évaluation de notre performance, certains de ces éléments pourraient se reproduire et ainsi réduire notre trésorerie disponible. À notre avis, la présentation des mesures non conformes aux IFRS décrites précédemment est ici indiquée. Cependant, comme ces mesures non conformes aux IFRS comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse, les lecteurs ne doivent pas les considérer isolément ni les substituer à l'analyse de nos résultats présentés selon les IFRS. En raison de ces limitations, nous nous appuyons

principalement sur nos résultats présentés selon les IFRS et n'utilisons les mesures non conformes aux IFRS qu'à des fins complémentaires. En outre, comme il est possible que d'autres entreprises calculent des mesures non conformes aux IFRS différemment, ces mesures ne peuvent donc pas nécessairement être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

Les activités de Fiera Capital sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, dont les suivants :

Les clients ne s'engagent pas dans une relation à long terme

Les ententes aux termes desquelles Fiera Capital gère l'actif de ses clients peuvent être résiliées à bref préavis, conformément à la pratique du secteur. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds peuvent également faire racheter leurs parts à bref préavis. Par conséquent, rien ne garantit que Fiera Capital serait en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance potentiels et sa rentabilité globale.

La perte de clients importants ou d'un nombre significatif de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Fiera Capital.

Un mauvais rendement de nos placements pourrait nous faire perdre des clients ou nous empêcher d'en attirer de nouveaux, réduire l'actif sous gestion et faire baisser nos produits d'exploitation

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Capital ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leurs actifs des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ce qui nuirait à la capacité de Fiera Capital de se procurer des capitaux auprès de ses clients existants ou de nouveaux clients, réduisant ainsi potentiellement l'actif sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Capital. En outre, la capacité de Fiera Capital d'obtenir des honoraires de performance est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Capital n'obtienne plus d'honoraires de performance ou qu'elle en obtienne moins. Fiera Capital ne peut garantir que ses rendements relatifs futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ou qu'elle attirera de nouveaux clients.

Dépendance à l'égard d'un client important

Dans le cadre de la transaction de Natcan, Fiera Capital a conclu une convention régissant les actifs sous gestion avec Natcan et la Banque Nationale. À la suite de la transaction de Natcan, la Banque Nationale est devenue le principal client de Fiera Capital avec des actifs sous gestion de 23,6 milliards de dollars au 31 décembre 2015, ce qui représente environ 23 % des 101,4 milliards de dollars d'actifs sous gestion de Fiera Capital. La résiliation de cette convention ou son non-renouvellement pourrait faire baisser considérablement les actifs sous gestion de Fiera Capital, ce qui ne manquerait pas de porter un grand préjudice à ses affaires, à sa situation financière à venir et à ses résultats d'exploitation.

La perte de membres clés du personnel à cause des pressions concurrentielles pourrait nous faire perdre des clients et entraîner une baisse de nos produits d'exploitation

Les activités de Fiera Capital dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle a à son service. L'apport de ces personnes aux équipes de gestion de placements, de gestion des risques et du service à la clientèle de Fiera Capital est crucial pour attirer et conserver les clients. Fiera Capital consacre des ressources considérables pour recruter, former et rémunérer ces personnes. Toutefois, la croissance de l'actif sous gestion dans le secteur de la gestion des placements, le nombre de nouvelles sociétés faisant leur percée dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont entraîné une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle. Or, la rémunération de ces professionnels tend à augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Capital prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses charges.

Fiera Capital a toujours pris des mesures pour encourager les membres clés de son personnel à continuer de travailler pour elle, et elle continuera de le faire. Ces mesures comprennent l'offre d'un régime d'options d'achat d'actions, d'un régime incitatif à court terme, d'un régime d'achat d'actions à l'intention des employés ainsi que d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction du personnel. Nous ne doutons pas que ces mesures nous permettront de devenir un employeur de prédilection et qu'elles se révéleront efficaces en ce qui a trait à la rétention de notre personnel, même si nous devons faire face à une concurrence accrue pour des professionnels chevronnés dans le secteur, et que Fiera Capital sera en mesure de recruter de nouvelles personnes hautement qualifiées et dotées des compétences souhaitées quand le besoin s'en fera sentir.

Intégration des entreprises acquises

La réussite d'une acquisition que Fiera Capital réalise ou entend réaliser dépend en partie de la capacité de la direction à réaliser les retombées et économies attendues de l'intégration des activités de Fiera Capital et de celles de l'entreprise acquise. L'intégration d'entreprises pouvant poser des défis considérables, la direction de Fiera Capital pourrait ne pas être en mesure de la mettre en œuvre sans heurt, avec succès ou sans y engager des ressources financières importantes. Il est possible que le processus d'intégration entraîne le départ de membres clés du personnel, l'interruption des activités auxquelles ils prenaient part ou des incohérences sur le plan des normes, des contrôles, des procédures et des politiques, qui pourraient nuire à la capacité de la direction de Fiera Capital de maintenir de bonnes relations avec ses clients, ses fournisseurs et son personnel ou de récolter les retombées attendues d'une acquisition.

L'intégration de Fiera Capital et d'une entreprise acquise demande beaucoup d'efforts, de temps et de ressources de la part de la direction, ce qui pourrait, ce faisant, détourner son attention et ses ressources d'autres occasions stratégiques et de questions liées à l'entreprise. Rien ne garantit que la direction de Fiera Capital serait en mesure d'intégrer les activités de chacune des entreprises avec succès, ni que les synergies ou les autres avantages attendus d'une acquisition se réaliseraient. L'incapacité de la direction à intégrer avec succès les activités de Fiera Capital et celles de l'entreprise dont elle envisage l'acquisition, notamment sur le plan des technologies de l'information et des systèmes d'information financière, pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de Fiera Capital.

Les pressions concurrentielles pourraient entraîner une baisse des produits d'exploitation

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion des placements. Certains des concurrents actuels et éventuels de Fiera Capital disposent ou pourraient disposer de ressources techniques et financières et de ressources de marketing, de distribution et autres bien plus considérables que celles de Fiera Capital. Rien ne garantit que Fiera Capital pourrait atteindre ou maintenir un niveau donné d'actifs sous gestion ou de produits d'exploitation dans un tel environnement.

Cette concurrence pourrait nuire considérablement à la rentabilité de Fiera Capital, et rien ne garantit que celle-ci serait à même de soutenir cette concurrence de façon efficace. En outre, la capacité de Fiera Capital de maintenir son barème d'honoraires de gestion et d'honoraires de performance dépend de sa capacité de fournir à ses clients des produits et des services compétitifs. Rien ne garantit que Fiera Capital ne subirait pas de pressions de la concurrence la forçant à abaisser ses honoraires, qu'elle pourrait conserver son barème d'honoraires ou qu'elle pourrait conserver ses clients grâce à cette structure. Une réduction importante des honoraires de gestion ou des honoraires de performance de Fiera Capital pourrait avoir une incidence défavorable sur les produits d'exploitation.

Conflits d'intérêts et risque de réputation

L'incapacité de Fiera Capital de gérer et de résoudre adéquatement les conflits d'intérêts pourrait ternir sa réputation et nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière ou à sa rentabilité. Certains des Fonds et des comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent, et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts. Il se pourrait aussi que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des sanctions réglementaires. Les réclamations découlant de conflits d'intérêts pourraient nuire considérablement à la réputation de Fiera Capital, ce qui pourrait, à son tour, nuire à ses activités de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse entraîner une réduction du résultat ou de la clientèle de Fiera Capital en raison de son incidence sur l'image de marque de Fiera Capital. Le risque de réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Capital, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences des lois et de leurs règlements d'application. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque d'exploitation, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Capital. Par conséquent, le cadre de gestion du risque de réputation de Fiera Capital est intégré à tous les autres volets de la gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel l'ensemble du personnel de Fiera Capital est assujéti.

L'évolution du secteur de la gestion des placements pourrait entraîner une baisse des produits d'exploitation

La capacité de Fiera Capital de dégager des produits d'exploitation a beaucoup été influencée par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion des placements et de la performance relative de la Société dans ce secteur. La croissance que nous avons connue jusqu'à présent dans le secteur de la gestion des placements pourrait ne pas se poursuivre, et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés des capitaux, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Capital ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent le montant ou la fréquence de leurs investissements. Un quelconque repli du secteur de la gestion des placements ou un quelque autre changement touchant le secteur qui aurait pour conséquence de dissuader les investisseurs de faire appel aux services de Fiera Capital pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse de ses produits d'exploitation.

Une erreur ou inconduite du personnel pourrait entraîner des sanctions réglementaires ou nuire à la réputation de Fiera Capital, ce qui pourrait gravement nuire à ses activités, à sa situation financière ou à sa rentabilité

Ces dernières années, plusieurs cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part d'employés du secteur des services financiers ont retenu l'attention du public et, malgré les mesures d'envergure que Fiera Capital a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (dont l'instauration d'un code d'éthique et de conduite), la Société reste toujours exposée aux risques liés aux cas d'inconduite de la part de membres de son personnel. L'inconduite de la part du personnel peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Capital à des opérations

qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans un cas comme dans l'autre, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part de membres de son personnel pourrait également comprendre l'utilisation abusive de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et entacher considérablement sa réputation. Fiera Capital pourrait également subir des pertes à la suite d'une erreur d'un membre de son personnel. Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés, et les précautions que Fiera Capital prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Risque de poursuite et risque lié à la réglementation

La capacité de Fiera Capital d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Toute modification du cadre de réglementation des valeurs mobilières ou tout manquement de sa part aux lois, aux règles et aux règlements pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de Fiera Capital. Il se pourrait également que des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Capital, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, soient modifiés ou interprétés d'une manière qui lui soit défavorable. L'évolution rapide du milieu de la réglementation des valeurs mobilières et le renforcement des normes en matière d'efficacité opérationnelle dans le secteur de la gestion des placements, outre les pressions qu'exerce la concurrence pour la mise en marché de produits et de services novateurs, pourraient nécessiter des ressources humaines supplémentaires. L'instauration de nouvelles obligations de communication de l'information ainsi que d'autres procédures visant les fonds de placement pourrait nécessiter des dépenses supplémentaires. Le non-respect de ces règlements pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Capital ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Peu importe l'efficacité avec laquelle Fiera Capital surveille et administre les politiques et les procédures établies en matière de conformité, Fiera Capital ainsi que ses administrateurs, ses dirigeants, son personnel et ses placeurs pour compte peuvent être assujettis à des obligations ou à des amendes qui pourraient limiter leur capacité d'exercer leurs activités. Fiera Capital a souscrit divers types d'assurances en vue de couvrir certains risques potentiels et évalue continuellement l'adéquation de cette couverture. Au cours des dernières années, le coût de l'assurance a augmenté, tandis que le nombre d'assureurs a diminué. En raison de la mise en œuvre du régime de responsabilité civile du marché secondaire, il pourrait éventuellement devenir plus difficile d'obtenir de l'assurance selon des modalités économiques raisonnables.

Le risque de poursuite est inhérent au secteur de la gestion de placements dans lequel Fiera Capital exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même lorsqu'il n'existe aucun motif légitime de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Capital, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou d'abus des fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits pourraient plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Capital, ses administrateurs et ses dirigeants.

Certaines filiales américaines de Fiera Capital, à savoir Bel Air Advisors (et sa filiale, Bel Air Management) et Fiera Capital Inc. (anciennement Wilkinson O'Grady), sont des conseillers en placement inscrits auprès de la SEC. L'autre filiale américaine de Fiera Capital, Bel Air Securities, est une maison de courtage de valeurs inscrite aux États-Unis. Une grande part des activités de gestion d'actifs ou de courtage de valeurs de ces entités sont assujetties, aux États-Unis, à

des Lois fédérales ou étatiques et à leurs règlements d'application visant à protéger les intérêts des investisseurs ou des clients. Ces lois et règlements investissent généralement les organismes de surveillance et de contrôle d'une vaste gamme de pouvoirs administratifs, dont celui de limiter ou de restreindre Bel Air, Bel Air Management ou Fiera Capital Inc. dans leur capacité d'exercer leurs activités de gestion d'actifs ou de courtage de valeurs (notamment en suspendant des employés à titre individuel, en révoquant des inscriptions ou en leur imposant d'autres types de sanctions ou d'amendes importantes) dans les cas où ces entités, des membres de leur personnel ou des sociétés qui y sont liées contreviendraient à ces lois et règlements. Le contexte réglementaire au sein duquel évoluent Bel Air, Bel Air Management et Fiera Capital Inc. aux États-Unis est en plein bouleversement. Le débat fait rage aux États-Unis sur la portée d'action idéale que devrait prendre la réglementation ainsi que sur le niveau de surveillance qui devrait être exercé à l'égard des conseillers en placement et des maisons de courtage de valeurs. L'imposition de nouvelles lois ou de nouveaux règlements par la SEC ou d'autres organes de réglementation américains gouvernementaux ou organes autoréglementés, ou la révision de lois ou règlements existants, tout comme des changements dans l'interprétation ou l'application de ces lois et règlements par les organes publics ou par les organes d'autoréglementation, pourraient entraîner des coûts supplémentaires pour Bel Air, Bel Air Management, Fiera Capital Inc. Fiera Capital ou leurs filiales ou leur porter préjudice d'une quelque autre façon.

Endettement

La troisième convention de crédit modifiée et mise à jour contient des clauses restrictives qui limitent la capacité de Fiera Capital et de certaines de ces filiales (collectivement, les « emprunteurs ») d'exécuter certains types de transactions et elle impose des restrictions importantes sur le plan de l'exploitation, ce qui pourrait empêcher les emprunteurs de saisir certaines occasions d'affaires et de prendre certaines mesures pouvant servir leurs intérêts.

Ces clauses restrictives peuvent empêcher Fiera Capital, notamment, de :

- contracter, créer, prendre en charge ou permettre qu'existe une dette additionnelle au titre de sommes empruntées (au sens de la convention de crédit modifiée et mise à jour);
- créer, prendre en charge ou permettre que soient en cours des cautionnements ou de conserver des obligations relatives à ceux-ci;
- racheter ou rembourser des actions de Fiera Capital, ou verser des dividendes sur celles-ci;
- effectuer des investissements et des prêts;
- réaliser des acquisitions;
- engager des dépenses d'investissement;
- créer, contracter, prendre en charge ou permettre qu'existent certains privilèges; effectuer certaines fusions, acquisitions, ventes d'actifs ou opérations de cession-bail;
- aliéner des actifs;
- modifier de quelque façon que ce soit la nature de ses activités commerciales;
- modifier de quelque façon que ce soit les documents constitutifs des emprunteurs, ses chartes, ses règlements administratifs ou son territoire de constitution;
- modifier une disposition importante des contrats importants (au sens de la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour);
- regrouper, fusionner, liquider ou vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs respectifs.

Ces restrictions peuvent empêcher la Société de prendre des mesures qui, selon elle, seraient dans l'intérêt de son entreprise et pourraient faire en sorte qu'il soit difficile pour Fiera Capital d'exécuter avec succès sa stratégie d'affaires ou de livrer une concurrence efficace aux sociétés qui ne sont pas assujetties à de telles restrictions.

En outre, la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour prévoit que Fiera Capital doit respecter certains critères et ratios financiers et qu'un changement de contrôle de Fiera Capital constituerait un cas de défaut.

Ces clauses restrictives n'empêchent pas Fiera Capital d'exercer ses activités commerciales de la façon dont elle le fait en ce moment, mais rien ne garantit que, à l'avenir, la capacité de Fiera Capital à apporter des changements à ses activités commerciales ou concurrentielles ou à procéder à des fusions, à des acquisitions ou à des aliénations d'actifs ne serait pas limitée. En outre, le défaut de respecter ces clauses restrictives, notamment le défaut de respecter les critères ou les ratios financiers, pourrait occasionner un cas de défaut aux termes de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour.

De plus, une partie de la dette de Fiera Capital, notamment les emprunts effectués aux termes de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour, porte intérêt à des taux variables et expose Fiera Capital à un risque de taux d'intérêt. En cas d'augmentation des taux d'intérêt, les obligations liées au service de la dette à taux variable de Fiera Capital augmenteraient même si le montant emprunté demeurait le même, et le résultat net et les flux de trésorerie diminueraient.

L'incapacité de gérer les risques inhérents aux modèles de portefeuille pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière ou à la rentabilité de Fiera Capital

Fiera Capital surveille, évalue et gère les principaux risques liés à l'exercice de ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés ainsi que les risques internes découlant de la nature même des activités de Fiera Capital. Comme certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Capital reposent sur des observations des antécédents du marché, ces méthodes pourraient ne pas être à même de prévoir l'exposition future au risque, laquelle pourrait se révéler, à terme, bien plus élevée que celle prévue à partir des antécédents.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Capital peut accéder autrement. Ces renseignements pourraient ne pas se révéler exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques d'exploitation, et des risques juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures permettant d'inscrire en bonne et due forme et de vérifier un grand nombre d'opérations et d'événements, et ces politiques et procédures pourraient ne pas être entièrement efficaces. L'incapacité de Fiera Capital à gérer les risques de ses portefeuilles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

La croissance rapide de l'actif sous gestion de Fiera Capital pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement des placements de Fiera Capital ou sur son potentiel de croissance

La disponibilité d'occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si Fiera Capital devait ne pas être en mesure de cerner en temps opportun un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients, le rendement de ses placements pourrait en souffrir ou Fiera Capital pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte les actifs de nouveaux clients. Si l'actif sous gestion de Fiera Capital devait augmenter rapidement, celle-ci pourrait ne pas être en

mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

Évaluation

L'évaluation des Fonds est de nature incertaine. Même si les Fonds sont audités par des auditeurs indépendants, au sens du code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle et conforme aux PCGR du Canada ou aux IFRS, l'évaluation de certains titres et autres placements des Fonds peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si les évaluations en question devaient se révéler inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas tout le temps être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements des Fonds. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, pourraient être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus par Fiera Capital dans des sociétés de portefeuille à capital fermé. Fiera Capital pourrait devoir engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements.

Il est possible que nous soyons tenus d'absorber les charges d'exploitation d'un Fonds commun de placement

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds devait diminuer au point que l'imputation de la totalité des charges d'exploitation à un Fonds rende les ratios de frais de gestion ou un Fonds non concurrentiels, Fiera Capital pourrait choisir d'absorber certains de ces frais, ce qui ferait augmenter ses charges et baisser sa rentabilité.

L'incapacité de mettre en place des politiques, des procédures et des mesures efficaces en qui concerne la sécurité des renseignements pourrait perturber les activités commerciales et entraîner des pertes financières susceptibles d'avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital

Fiera Capital dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises par leur entremise. Un quelconque incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque par un cyberpirate ou par un virus ou un programme-ver informatique, ou un incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles, pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Capital ou entraîner la diffusion ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels, et entraîner des pertes financières importantes, la prise de sanctions réglementaires, la rupture des contrats conclus avec des clients, des dommages à la réputation de Fiera Capital ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Les services administratifs fournis par Fiera Capital dépendent de logiciels fournis par des tiers. Le défaut d'un fournisseur clé, la perte des produits de ces fournisseurs ou un problème ou erreur quelconque lié à ces produits pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Capital d'assurer ces services administratifs. Les changements apportés aux ententes de prix conclues avec ces tiers fournisseurs par suite de mises à niveau ou d'autres circonstances pourraient également avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de Fiera Capital.

Dépendance à l'égard des systèmes d'information et de télécommunications

Fiera Capital dépend de la disponibilité de son personnel et de ses bureaux ainsi que du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications. Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une panne d'électricité prolongée pourrait perturber considérablement les activités de Fiera Capital et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, l'imposition de sanctions réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses pourrait ne pas être possible

Fiera Capital détient divers types de contrats d'assurance, notamment des assurances contre les erreurs et omissions, des assurances responsabilité civile des entreprises et le cautionnement d'une institution financière. L'adéquation de la couverture d'assurance est évaluée en permanence, notamment en comparant ses coûts à ses avantages. Toutefois, rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépasseraient pas le plafond de la couverture ou que l'assureur accepterait ces demandes de règlement. Un jugement porté à l'encontre de Fiera Capital dont le montant dépasserait l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'appliquerait pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Rien ne garantit que Fiera Capital pourra obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses.

Actionnaires importants

Jean-Guy Desjardins détient indirectement environ 35,9 % des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C., actionnaire dominant de Fiera Capital détenant 28,15 % des actions avec droit de vote en circulation de Fiera Capital. DSF, filiale indirecte entièrement détenue de la FCD, détient 36,2 % des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C. Par conséquent, M. Desjardins est en position d'exercer un contrôle notable sur les décisions de Fiera Capital nécessitant l'approbation des actionnaires, notamment l'élection des administrateurs et la prise de mesures stratégiques importantes. Bien que la participation ne donnant pas le contrôle de DSF dans Fiera S.E.C. ne constitue pas une participation assurant le contrôle dans Fiera Capital, DSF a le droit de nommer deux des huit administrateurs de Fiera Capital que les porteurs d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial ont le droit de nommer.

À la date des présentes, la Banque Nationale détenait environ 22,7 % des actions avec droit de vote en circulation de Fiera Capital, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue Natcan. Aux termes de la convention relative aux droits de l'investisseur, la Banque Nationale est autorisée à nommer deux des quatre administrateurs de Fiera Capital que les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont le droit de nommer.

Dilution potentielle

Fiera Capital est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial et d'actions privilégiées, et elle peut décider d'émettre des actions ou des actions privilégiées additionnelles afin de financer ses projets d'investissement ou d'accroître ses liquidités, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur l'actionnariat.

En outre, aux termes de la convention relative aux droits de l'investisseur, la Banque Nationale bénéficie des droits antidilution de la Banque Nationale et Fiera S.E.C., des droits antidilution de Fiera S.E.C., qui sont décrits dans la notice annuelle de la Société aux rubriques « Description de contrats importants - Convention relative aux droits de l'investisseur » et « Convention des investisseurs avec Sceptre », respectivement. Toutefois, au 12 mars 2015, date de

clôture du placement secondaire, la Banque Nationale a cessé de bénéficier des droits antidilution de la Banque Nationale, car ce placement a réduit sa participation dans Fiera Capital à un pourcentage inférieur à un tiers des actions émises et en circulation.

Par suite d'une émission aux termes des droits antidilution de Fiera S.E.C. décrits à la rubrique « Description de contrats importants – Convention des investisseurs avec Sceptre » de la notice annuelle de la Société, l'actionnariat de la Société pourrait être dilué.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

